



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

The background of the cover is a photograph of a parliament session. In the foreground, a man in a dark suit and striped tie is seated at a desk, looking down at papers. Behind him, other members of the assembly are visible, some holding up yellow cards. A large, semi-transparent circular graphic with a stylized star pattern is overlaid on the image. The text 'RAPPORT PRÉSIDENTIEL ANNUEL 2019' is printed in white on the right side of the cover.

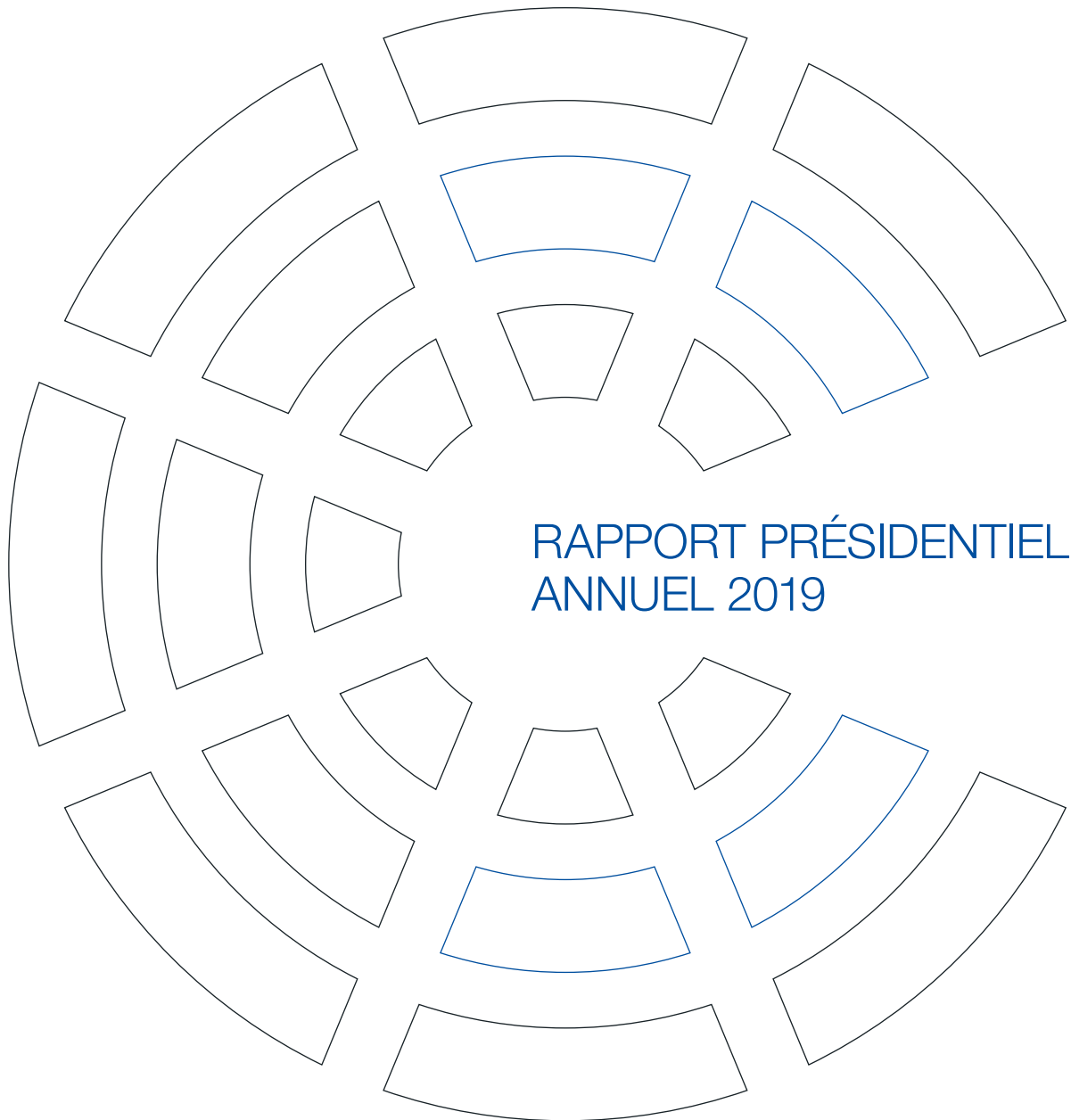
RAPPORT
PRÉSIDENTIEL
ANNUEL
2019

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du président	4
Préface par la secrétaire générale	6
Synthèse	8
L'Assemblée en bref	11
L'année 2019 en un clin d'œil	14
L'Assemblée vue par ses dirigeants	16
OTAN@70	18
La persistance du défi russe	20
Le Moyen-Orient et l'Afrique	22
L'essor de la Chine	24
L'adaptation et la modernisation de l'OTAN	26
La dimension maritime de l'OTAN	28
L'Alliance à l'ère numérique	30
La politique de la porte ouverte de l'OTAN	32
L'éducation et la communication à propos de l'OTAN	34
Les femmes, la paix, la sécurité et la défense	36
Budget et exercice financier de l'AP-OTAN pour 2018-2019	38
Annexe 1 : Rapports et résolutions en 2019	40
Annexe 2 : Responsables élus de l'Assemblée	41
Annexe 3 : Une année en images	44



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN



RAPPORT PRÉSIDENTIEL ANNUEL 2019

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

2019 a été une année de commémoration et de réflexion sur le présent comme sur l'avenir.

Le 4 avril 1949, douze pays se sont rassemblés pour former l'alliance la plus puissante de l'histoire moderne. Les membres de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) se sont associés aux cérémonies qui se sont succédé tout au long de 2019 pour célébrer le 70^e anniversaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, depuis la réunion des ministres des affaires étrangères à Washington, en avril, jusqu'à celle des dirigeants alliés, qui s'est tenue à Londres (Royaume-Uni) au mois de décembre. Ils ont aussi mis à profit cet anniversaire pour faire le point sur l'état de l'Alliance.

Depuis 70 ans, l'OTAN constitue la clé de voûte de la sécurité de nos nations et montre la voie de la stabilité à nos partenaires. Si notre Alliance est forte, c'est grâce à l'unité que nous affichons dans nos accomplissements militaires, économiques et technologiques, et grâce aussi à l'engagement que nous avons pris de nous défendre mutuellement. Mais elle tire avant tout sa force de notre attachement aux principes qui sous-tendent la démocratie : libertés individuelles, droits humains et primauté du droit. Ces principes doivent continuer à nous guider. Nous devons les défendre et barrer résolument la route à quiconque tente de saper les fondements démocratiques de nos sociétés et de nos institutions. Tel est l'un des grands messages mis en avant par les membres de l'Assemblée au fil de leurs délibérations autour du 70^e anniversaire de l'OTAN.

En 2019, les médias ont souvent consacré leur Une aux désaccords entre membres de l'Alliance et à leurs répercussions sur la cohésion de celle-ci. Il n'y a là rien de nouveau : à maintes reprises déjà, des différends à propos de questions importantes ont surgi. Mais, à chaque fois, nous nous sommes efforcés d'aplanir ces différends, y compris au sein de l'Assemblée ; à chaque fois, nous y sommes parvenus et nous y parviendrons encore. Nous avons hâte d'apporter de nouvelles contributions à la réflexion sur la manière de renforcer la dimension politique de l'OTAN. Que nous puissions nous quereller, tout en continuant à former la plus robuste des alliances est une autre preuve de la solidité des liens d'une nature exceptionnelle qui nous unissent. L'OTAN rassemble des sociétés démocratiques de divers modèles ; il est bien naturel que, de temps à autre, nos opinions divergent sur l'un ou l'autre point. Mais nous nous retrouvons toujours autour des principes, des valeurs et des objectifs fondamentaux de l'Alliance et c'est bien là que réside la clé du succès.

En tant qu'Alliés, nous nourrissons le même avis sur les multiples et complexes problèmes auxquels nous sommes confrontés : une Russie agressive et peu encline à coopérer, l'instabilité en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie centrale, la menace persistante du terrorisme, les défis inhérents à la montée en puissance de la Chine, une intégration européenne et euro-atlantique qui tarde à aboutir, le péril grandissant des cybermenaces et des menaces hybrides, la désinformation et les tentatives de sape de nos institutions démocratiques par des acteurs extérieurs, la prolifération des armes de destruction massive... La liste est encore longue. De fait, sur le plan de la sécurité internationale, la situation est particulièrement compliquée et volatile. L'Assemblée a publié, en 2019, 14 rapports qui traitent de la signification de ces problèmes pour nos pays et de la façon dont l'OTAN nous aide à y faire face.

Pour être en mesure de parer à des menaces évolutives, l'OTAN doit s'adapter, ainsi qu'elle n'a cessé de le faire depuis sa création. Le présent document examine plusieurs facettes de cette adaptation et énonce quelques-unes des principales recommandations de l'Assemblée sur la voie à suivre.

L'adaptation de l'OTAN requiert une hausse des dépenses de défense. L'Assemblée, où siègent des législateurs des pays membres, joue naturellement un grand rôle dans les discussions sur les budgets militaires et sur le partage des charges à l'intérieur de l'Alliance. Les débats animés qu'elle tient régulièrement ont à coup sûr contribué à rapprocher les positions des Alliés. Je suis ravi de constater que, pour l'ensemble des membres de l'OTAN (États-Unis non compris), les dépenses de défense ont augmenté au cours des cinq dernières années de plus de 130 milliards de dollars.

Le mérite des résultats exposés dans les paragraphes qui suivent revient en grande partie à Madeleine Moon (Royaume-Uni), dont je suis le successeur immédiat, puisqu'elle a présidé aux destinées de l'Assemblée jusqu'aux élections législatives britanniques du 12 décembre 2019. Je tiens à la remercier très sincèrement de sa contribution comme présidente de cette institution, bien sûr, mais aussi en tant que membre éminente de la commission de la défense et de la sécurité.

Mme Moon a resserré les relations avec les délégations des pays non membres de l'Assemblée, dont la Géorgie et l'Ukraine, qui aspirent toutes deux à intégrer l'OTAN. Les caractéristiques fondamentales d'une entité établie d'aussi longue date que notre Alliance sont telles que la perspective d'en être un partenaire, voire un membre à part entière conserve toute son attractivité. J'espère qu'au moment où vous lirez ces lignes, nous aurons accueilli la Macédoine du Nord comme le 30^e membre de l'OTAN. Nous avons aussi instauré des rapports extrêmement fructueux avec des parlementaires et des partenaires d'autres parties du monde, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale, et je me félicite des progrès réguliers qu'affiche la coopération tant attendue entre l'OTAN et l'Union européenne.

Au cours de son mandat, Mme Moon a également redynamisé nos efforts d'ouverture en direction du grand public. Comme elle, je constate avec inquiétude que les citoyens de bon nombre de pays alliés n'ont pas conscience du rôle que joue l'OTAN pour les protéger contre les menaces et les défis auxquels ils sont exposés, alors que c'est là sa principale mission. J'ai toutefois été très heureux de constater que les membres de l'Assemblée avaient mis à profit ce 70^e anniversaire pour s'entretenir avec leurs électeurs de questions de sécurité et de défense ainsi que de l'OTAN proprement dite. Le soutien du public est essentiel à une défense et à une résilience fortes. Nous devons nous tourner en particulier vers la jeune génération, dès lors que son avenir – et non simplement son passé – constitue la raison d'être de l'Alliance.

Les membres de l'Assemblée – laquelle se distingue par l'incroyable diversité de sa composition – sont bien placés pour sensibiliser leurs concitoyens. Chacun d'eux apporte un point de vue qui lui est propre, comme ce doit être la règle dans toute alliance de démocraties. Je voudrais ici féliciter Mme Moon d'avoir si bien œuvré à la reconnaissance à sa juste valeur du rôle des femmes dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la défense. Dans l'exercice de mes fonctions, je continuerai à agir pour une intégration accrue des questions de genre dans nos activités et pour une représentation plus équitable des femmes dans l'Assemblée, plus spécialement, aux postes de haut niveau.

Accéder à la présidence de l'Assemblée est véritablement un grand honneur pour moi. Au cours de mon mandat, je travaillerai sans relâche à améliorer encore les relations entre l'Europe et l'Amérique du Nord, qui sont d'une importance capitale.

J'espère sincèrement que le présent document vous permettra de saisir toute l'ampleur et la portée du rôle de l'Assemblée dans le renforcement de ce lien transatlantique sans pareil, de même que de celui des législateurs, qui ont pour tâche de veiller à ce que nos pays soient collectivement mieux préparés à garantir la sécurité de nos sociétés.

Attila Mesterhazy (Hongrie)*

Président ff. de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN



*Attila Mesterhazy fait fonction de président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN depuis décembre 2019. Élu à l'Assemblée nationale de Hongrie en 2004, il siège depuis 2006 à l'AP-OTAN, où il a occupé divers postes clés, dont ceux de vice-président, de président de sous commission et de rapporteur de commission.

PRÉFACE PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Pendant que l'OTAN célébrait tout au long de l'année 2019 son 70^e anniversaire, le rôle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN en tant que forum consacré à un dialogue parlementaire diversifié, franc, tourné vers l'avenir et centré sur la sécurité et la défense transatlantiques, est apparu tout aussi utile que par le passé. En 1955, des parlementaires ont créé l'Assemblée en tant qu'organe indépendant mais complémentaire de l'entité intergouvernementale connue sous le nom d'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. L'Assemblée rassemble aujourd'hui des parlementaires des 29 – et bientôt 30 – pays membres de l'OTAN et d'une trentaine de partenaires parlementaires. Sa principale mission consiste à consolider le lien transatlantique et à promouvoir au sein des milieux parlementaires une perception et une compréhension plus précises des politiques menées par l'OTAN. L'Assemblée favorise ainsi l'exercice du contrôle législatif sur les questions de défense et de sécurité. Élus du peuple, ses membres incarnent aussi – fonction cruciale s'il en est – les valeurs et les principes démocratiques sur lesquels repose l'OTAN.

Les parlements ont un rôle critique à jouer dans le secteur de la défense. Ils votent les budgets militaires et, dans de nombreux cas, se prononcent sur l'envoi de troupes à l'étranger. De façon moins formelle, ils sont à l'écoute des *desiderata* et des interrogations de leurs électeurs dans tous les domaines, dont celui de la défense. Parce qu'ils siègent à l'Assemblée, les membres de celle-ci peuvent s'adresser directement aux autorités politiques et militaires de l'OTAN. Ils ont en outre accès à une manne d'informations sur l'Organisation et sur la défense transatlantique grâce à des voyages d'étude, des séminaires, des auditions parlementaires et des programmes de formation. Le présent document offre un aperçu de l'ensemble des activités et des débats de notre institution. Quiconque le souhaite peut consulter sur le site internet de cette dernière les résultats de ces travaux (rapports, résolutions et comptes rendus de toutes les réunions publiques) dans leur version intégrale.

Les menaces et les défis auxquels nos nations sont aujourd'hui confrontées sont particulièrement complexes, de l'agressivité dont la Russie fait montre dans ses politiques et son comportement jusqu'à la persistance d'une menace terroriste mondiale, de la montée en puissance de la Chine au mésusage du cyberspace, de l'intelligence artificielle et autres technologies nouvelles à des fins de déstabilisation, et de l'instabilité de la situation en Afrique et au Moyen-Orient à des pratiques – désinformation, ingérence électorale et autres – visant à saper les sociétés démocratiques. Dans cet environnement sécuritaire flou et en mutation rapide, il est essentiel d'appréhender correctement les priorités en matière de défense, de distinguer les tendances à long terme des crises de courte durée et de replacer tensions et divergences dans un contexte historique pour bénéficier des nuances et du recul nécessaires.

Voilà le but des activités de l'Assemblée, telles que nous les décrivons dans le présent document. Certaines portent sur de grandes perspectives stratégiques ou s'attardent sur des questions et des problèmes spécifiques, d'autres s'intéressent au passé de l'OTAN et cherchent à en tirer des enseignements ; d'autres encore envisagent l'avenir et recensent les tendances qui se dessinent à l'horizon.

Le mandat conféré à l'Assemblée par ses « pères fondateurs » est plus étendu que celui de l'OTAN, et son ordre du jour, plus diversifié. De surcroît, les parlementaires peuvent discuter plus librement des divisions internes et réfléchir sans contraintes aux nouveaux domaines auxquels l'Organisation pourrait étendre son action. Alors que l'OTAN revisite son rôle de forum politique ouvert aux consultations entre Alliés, l'Assemblée offre depuis toujours à ses membres une précieuse tribune au service d'un dialogue politique qui vient compléter la diplomatie gouvernementale. Son utilité réside également dans la diversité de sa composition, qui reflète l'équilibre politique

régnant dans les parlements de ses pays membres et qui apporte un éclairage sur le remodelage de la politique nord-américaine et européenne.

Le secrétariat international de l'Assemblée, qui compte 28 personnes, sert de structure de soutien permanente à l'institution. Il fait office tout à la fois de « groupe de réflexion » et de service de documentation spécialisé dans les relations transatlantiques et la défense. Il s'emploie par ailleurs à planifier et à organiser les 35 à 40 réunions annuelles inscrites au programme de travail. Pendant 12 ans, il a été dirigé par David Hobbs (Royaume-Uni), dont le mandat de secrétaire général est venu à son terme le 31 décembre 2019. Au total, David Hobbs aura passé plus de 35 ans au service de l'Assemblée; il y a occupé diverses fonctions, mettant à profit toute son expérience, ses compétences, son professionnalisme, la lucidité de ses analyses politiques, son sens de la diplomatie et son profond attachement au lien transatlantique pour guider l'Assemblée entre les nombreux méandres de la sécurité internationale. Il a accordé la même importance à la préservation par l'Assemblée de la réputation d'excellence, d'intégrité et de transparence qui justifie l'investissement de l'argent du contribuable. Le présent document constitue donc en soi un modeste hommage à David et à son héritage, héritage que j'entends faire prospérer en 2020 et au-delà.

Ruxandra Popa

*Secrétaire générale de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN**

*Ruxandra Popa (France) a pris ses fonctions en tant que secrétaire générale de l'Assemblée en janvier 2020. Entrée en qualité de directrice de la commission sur la dimension civile de la sécurité en 2005, elle a ensuite occupé le poste de secrétaire générale adjointe de 2011 à 2019.



SYNTHÈSE

Le rapport annuel de la présidence sert à présenter l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et à exposer les principaux travaux l'année écoulée, contribuant ainsi à la transparence de l'institution.

OTAN@70

En 2019, l'Alliance de l'Atlantique Nord a fêté son 70^e anniversaire. L'Assemblée a saisi cette occasion pour célébrer le passé et réfléchir sur l'avenir. Ses membres ont ainsi pu participer à diverses manifestations commémoratives clés, dont l'allocution prononcée par le secrétaire général de l'OTAN lors d'une session conjointe du Congrès des États-Unis, la cérémonie officielle réunissant tous les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Alliance, ou encore, à diverses activités en marge de la réunion des dirigeants alliés de Londres. L'Assemblée s'est également penchée sur la manière dont l'Alliance devait se préparer aux prochains 70 ans, s'attardant sur des questions telles que la mise en place d'un partage des charges plus équitable, l'adaptation politique et militaire, la consolidation des relations transatlantiques et la préservation des fondements démocratiques de l'Alliance.

PERSISTANCE DU DÉFI RUSSE

Les relations entre l'OTAN et la Russie restent tendues : le comportement agressif de Moscou menace la sécurité euro-atlantique. En 2019, ces relations ont évidemment été au centre des travaux de l'Assemblée, dont les débats et les activités ont porté sur la façon de renforcer la posture de défense et de dissuasion de l'OTAN, d'une part, et d'engager un dialogue constructif avec les Russes, d'autre part. Si l'institution a évincé la délégation de la Russie en 2014, elle n'en reste pas moins disposée à renouer le dialogue parlementaire dès lors que ce pays se conformera à nouveau aux lois et aux règles internationales.

LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE

La sécurité, la prospérité et la stabilité de la communauté euro-atlantique sont directement liées aux développements dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) et plus au sud de celle-ci. L'Assemblée a axé ses débats et ses activités sur la situation en Syrie, qui continue de redessiner la carte de la sécurité régionale, sur les nombreux défis posés par l'Iran à la communauté transatlantique, sur la gestion des flux de migrants et de réfugiés venus du Moyen-Orient et d'Afrique ainsi que sur les menaces transnationales telles que le terrorisme, le changement climatique et la prolifération des armes.

L'ESSOR DE LA CHINE

L'Assemblée reconnaît depuis longtemps que la dynamique de l'Asie en matière économique et de sécurité a une influence grandissante sur l'ordre mondial, ce dont l'Europe et l'Amérique du Nord doivent tenir compte. L'expansion des ambitions mondiales de la Chine a retenu l'attention des membres de l'Assemblée. En 2019, l'Assemblée a évoqué l'impact grandissant de la Chine sur la sécurité de l'Alliance à l'occasion d'un certain nombre d'activités. Et surtout, une délégation de l'Assemblée s'est rendue à Pékin et à Shanghai pour comprendre le point de vue de la Chine sur la sécurité internationale.

ADAPTATION ET MODERNISATION DE L'OTAN

C'est grâce à sa capacité d'adaptation que l'OTAN a pu s'inscrire dans la durée. Tout au long de ses 70 années d'existence, elle a montré un dynamisme et une flexibilité remarquables qui lui ont permis de faire face aux nombreuses menaces qui pesaient sur elle et de les mettre en échec. Aujourd'hui, les Alliés procèdent à des adaptations cruciales de manière à pouvoir gérer un spectre complexe de menaces. L'Assemblée a produit une série de rapports et mené diverses activités touchant notamment à l'adaptation structurelle et stratégique

de l'OTAN, aux investissements au titre de capacités modernes, à l'innovation en matière de défense ainsi qu'au maintien d'une dissuasion nucléaire moderne et crédible, et répondant à la nécessité de poursuivre énergiquement les efforts dans les domaines de la non-prolifération et de la maîtrise des armements.

LA DIMENSION MARITIME DE L'OTAN

À l'heure où l'OTAN adapte sa posture de défense et de dissuasion, les Alliés accroissent l'attention portée au domaine maritime. En 2019, l'Assemblée a mis la dimension maritime de l'Organisation au centre de ses travaux. Elle a publié des rapports clés consacrés à l'évolution de la situation de sécurité dans l'Atlantique Nord et aux défis liés à la lutte anti-sous-marine. Dans cette même perspective, elle a effectué des visites dans plusieurs installations militaires clés de l'Alliance.

L'ALLIANCE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

En 2019, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN a mis l'accent sur les possibilités et les défis inhérents à l'ère numérique. Elle a suivi les efforts menés par l'OTAN dans des domaines comme la sécurité, la défense et la dissuasion dans le cyberspace; l'état actuel et futur de l'économie numérique sous l'angle des relations transatlantiques; et enfin, la valeur ajoutée que l'intelligence artificielle pourrait conférer aux capacités militaires, mais aussi les vulnérabilités qui pourraient en résulter pour ces dernières.

LA POLITIQUE DE LA PORTE OUVERTE DE L'OTAN

L'AP-OTAN continue de plaider fermement en faveur de la politique de la porte ouverte. L'année 2019 a vu la tenue du 100^e séminaire de la série Rose-Roth, programme phare de partenariat mené par l'Assemblée. Au cours de cette année, l'Assemblée a également soutenu et suivi le processus de ratification du Protocole sur l'accession de

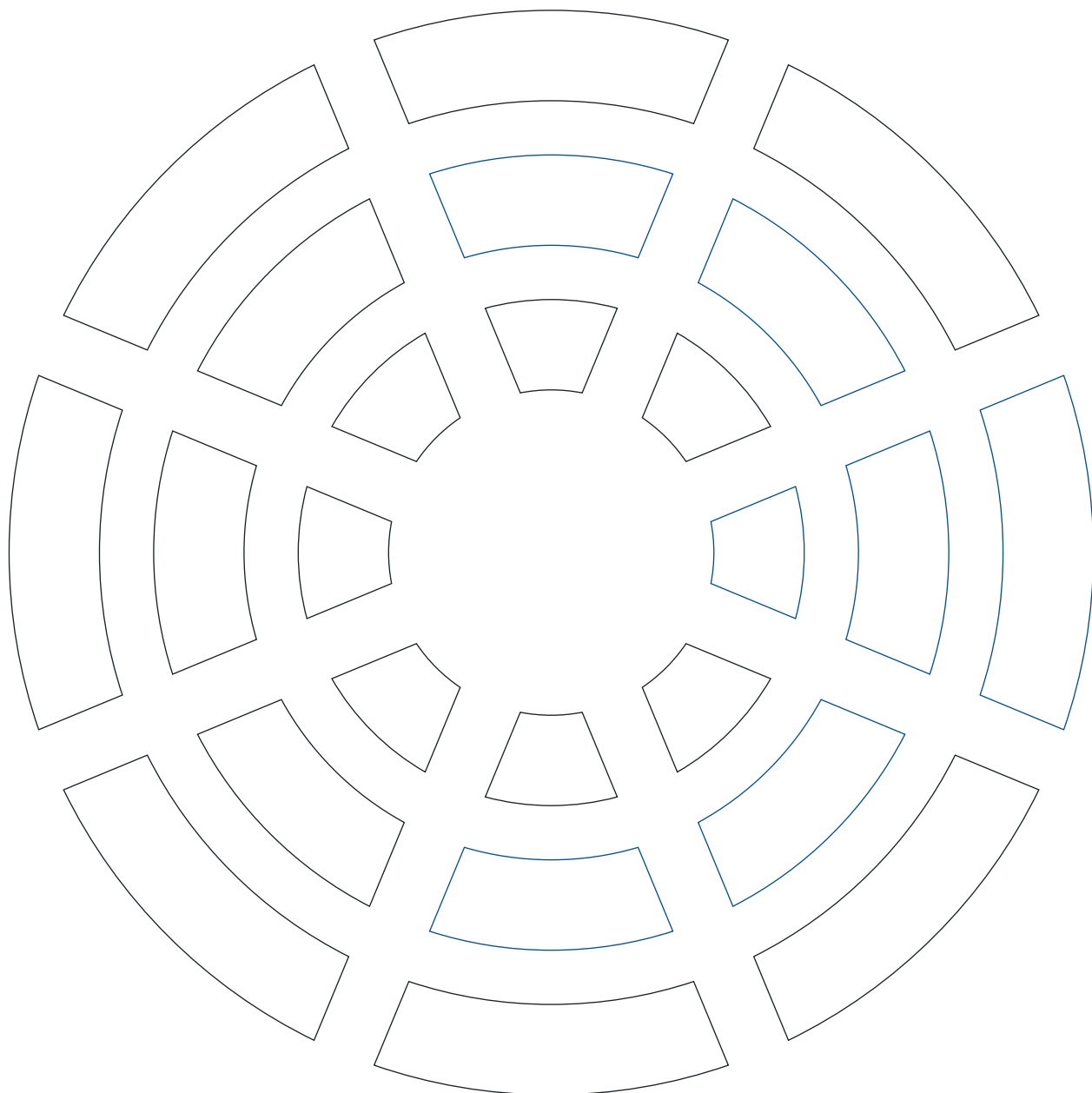
la Macédoine du Nord, effectué des visites en Géorgie et en Ukraine à l'appui des processus de réforme en cours dans ces pays, et suivi de près la situation politique en Bosnie-Herzégovine, en particulier au lendemain de l'activation du plan d'action pour l'adhésion.

L'ÉDUCATION ET LA COMMUNICATION À PROPOS DE L'OTAN

La capacité de l'OTAN à faire face aux défis de sécurité actuels et futurs dépend du soutien dont elle bénéficie auprès de l'opinion publique dans les pays membres. C'est pourquoi il est indispensable de mieux faire connaître et de mieux faire comprendre aux populations quelles sont les structures, les fonctions et les missions de l'OTAN. Après trois ans d'efforts, le groupe de travail de l'Assemblée sur l'éducation et la communication à propos de l'OTAN a achevé ses travaux en 2019, passant le relais à la commission sur la dimension civile de la sécurité. Un nombre impressionnant de meilleures pratiques nationales ont été compilées dans un rapport final à partager avec d'autres pays membres, qui pourront éventuellement reproduire ces pratiques. En 2019, les membres de l'Assemblée ont continué de tendre la main à la jeune génération.

LES FEMMES, LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE

L'Assemblée demeure résolument engagée en faveur du programme des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Les femmes doivent participer sur un pied d'égalité à la poursuite de la paix et de la sécurité. Les parlementaires peuvent contribuer substantiellement à faire de ce principe une réalité. L'Assemblée continue de donner l'exemple. L'année 2019 a également été marquée par la publication du deuxième rapport d'avancement sur la prise en compte du genre au sein de l'organisation. Si certains progrès ont été accomplis, il reste encore beaucoup à faire, concernant notamment l'équilibre hommes-femmes dans les rangs de l'Assemblée.



L'ASSEMBLÉE EN BREF

DANS QUEL BUT ?

Depuis sa création en 1955, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN rassemble des parlementaires de tous les États membres de l'Alliance. Elle constitue un forum parlementaire unique qui permet de débattre des questions de sécurité de l'Alliance et en influence les décisions.

Composée de représentants des parlements nationaux, l'Assemblée est institutionnellement distincte de l'OTAN, où les décisions sont prises par des représentants des gouvernements nationaux. Ses opinions ne sont donc pas juridiquement contraignantes pour l'Alliance et ses gouvernements. L'AP-OTAN représente néanmoins un lien essentiel entre l'OTAN et les parlements de ses États membres et entretient à ce titre un dialogue constructif et dynamique avec l'OTAN.

L'AP-OTAN :

- facilite la connaissance et la compréhension par les parlementaires des questions essentielles affectant la sécurité de la région euro-atlantique ;
- favorise le contrôle, par les parlements nationaux, du secteur de la défense et de la sécurité ;
- contribue au renforcement des relations transatlantiques ;
- promeut les valeurs qui sous-tendent l'Alliance ;
- assure une plus grande transparence des politiques de l'OTAN ;
- favorise une meilleure compréhension des objectifs et missions de l'Alliance par les législateurs et les citoyens de ses pays membres.

L'Assemblée rassemble 266 membres des 29 parlements nationaux de l'OTAN. La taille d'une délégation est fonction de la population du pays qu'elle représente et chaque délégation se doit de refléter les différents courants politiques de son parlement. Par sa composition, l'Assemblée reflète ainsi un large éventail d'opinions politiques au sein de l'Alliance.

Les partenariats avec les parlementaires de pays désireux de renforcer leur association avec l'OTAN sont, dès lors, essentiels. Avant même la fin de la guerre froide, l'Assemblée a tendu la main à des parlementaires du Pacte de Varsovie. Aujourd'hui, ces partenariats sont diversifiés et approfondis. L'AP-OTAN accueille ainsi des délégués de 12 pays associés et de 4 pays méditerranéens associés. Des observateurs de 8 autres pays prennent part à ses activités. Elle complète et renforce ainsi le programme de partenariat et de coopération de l'OTAN.

D'autres délégations parlementaires sont invitées de façon ponctuelle, comme cela a déjà été le cas par exemple avec des délégations d'Afghanistan, d'Iraq et de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La commission permanente est l'organe directeur de l'Assemblée. Elle remplit un large éventail de tâches politiques, administratives et financières, tout en coordonnant le travail d'ensemble de l'AP OTAN. Cette commission se compose des chefs de chaque délégation membre, du président et des vice-présidents, du trésorier et du secrétaire général, ainsi que des présidents de chaque commission¹.

Le président est élu par ses pairs pour représenter l'Assemblée et représente à ce titre son principal responsable politique. Les cinq vice-présidents, le président et le trésorier forment le Bureau de l'Assemblée. La principale fonction de celui-ci consiste à assurer l'orientation et la cohésion globales des politiques et activités de l'Assemblée entre les réunions de la commission permanente. Il joue également le rôle de « premier intervenant » lorsque des événements – internes comme externes – exigent une décision ou une réaction de l'AP-OTAN.

1. y compris le président du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient

Les cinq commissions (et huit sous-commissions) sont chargées de l'examen des défis politiques et de sécurité auxquels les pays de l'Alliance sont confrontés et accomplissent la majeure partie du travail de fond de l'Assemblée. Il s'agit de :

- la commission sur la dimension civile de la sécurité
- la commission de la défense et de la sécurité
- la commission de l'économie et de la sécurité
- la commission politique
- la commission des sciences et des technologies

Les autres instances de l'Assemblée sont :

- le Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient
- le conseil interparlementaire Ukraine-OTAN
- le conseil interparlementaire Géorgie-OTAN

L'AP-OTAN a rompu en avril 2014 toute relation institutionnelle régulière dans le cadre de la [commission parlementaire OTAN-Russie](#) suite à l'intervention militaire russe en Ukraine et la décision de Moscou d'annexer la province ukrainienne de Crimée en mars 2014.

Sous la direction de sa secrétaire générale, le [secrétariat international](#) est responsable de l'essentiel des activités

de recherche et d'analyse qui sous-tendent les travaux des commissions, sous commissions et autres groupes de l'Assemblée, ainsi que des tâches pratiques et administratives liées à toutes les activités et réunions de l'institution.

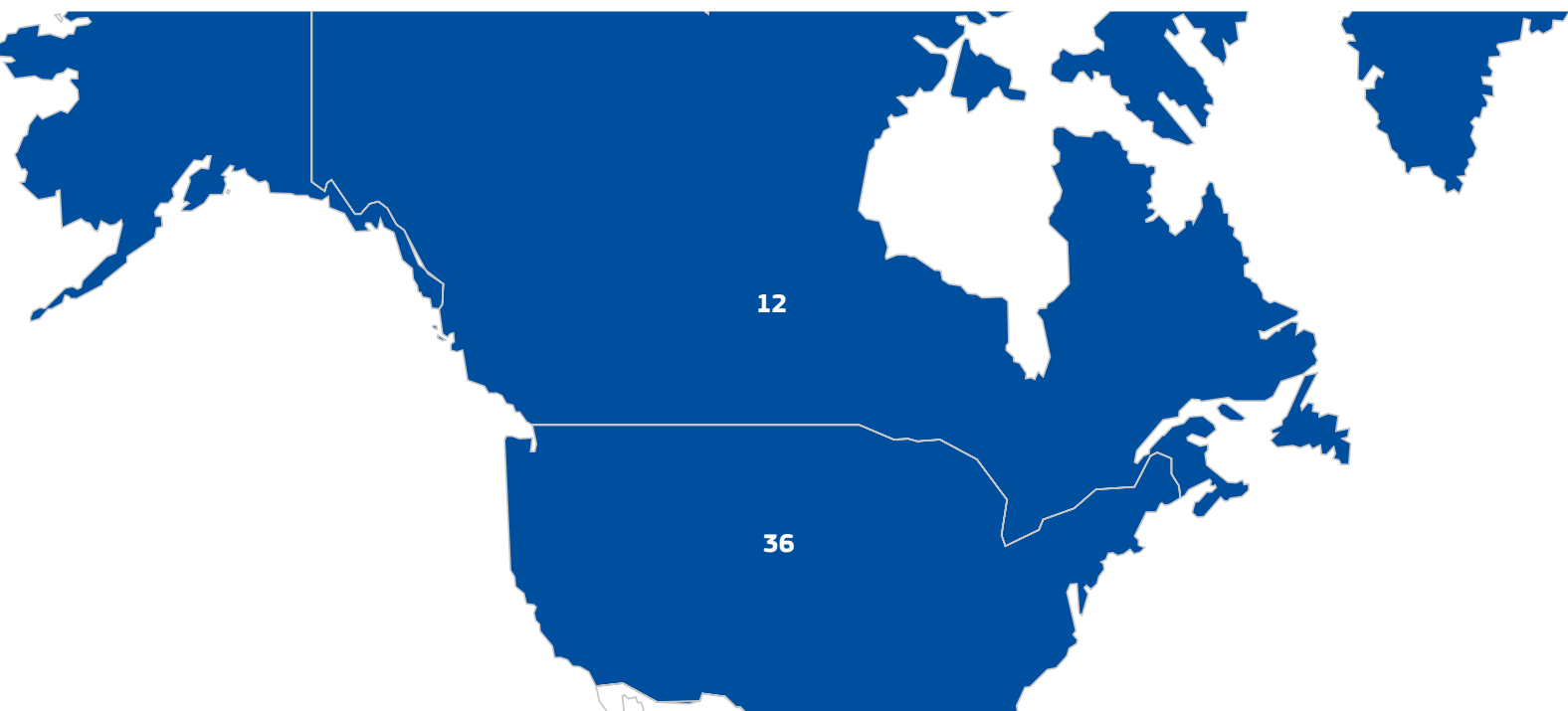
ET CONCRÈTEMENT ?

L'Assemblée organise chaque année quelque 40 activités variées, pouvant rassembler entre 10 et 350 parlementaires.

Les commissions et sous-commissions se réunissent à diverses reprises au cours de l'année et organisent des visites dans des pays membres ou non membres de l'OTAN. Les réunions donnent l'occasion d'entendre des exposés donnés par des hauts responsables gouvernementaux et/ou parlementaires, ainsi que par des universitaires ou autres experts renommés.

[Deux réunions à grande échelle](#) sont organisées chaque année : la session de printemps et la session annuelle. Lors de la session de printemps, les rapporteurs, élus au sein des commissions et sous-commissions, présentent un

COMPOSITION ET NOMBRE DE SIÈGES



premier projet de leur rapport pour discussion. Ces projets sont révisés en conséquence de manière à être à nouveau présentés, débattus, si nécessaire amendés et adoptés en dernière lecture par la commission en session annuelle, à l'automne.

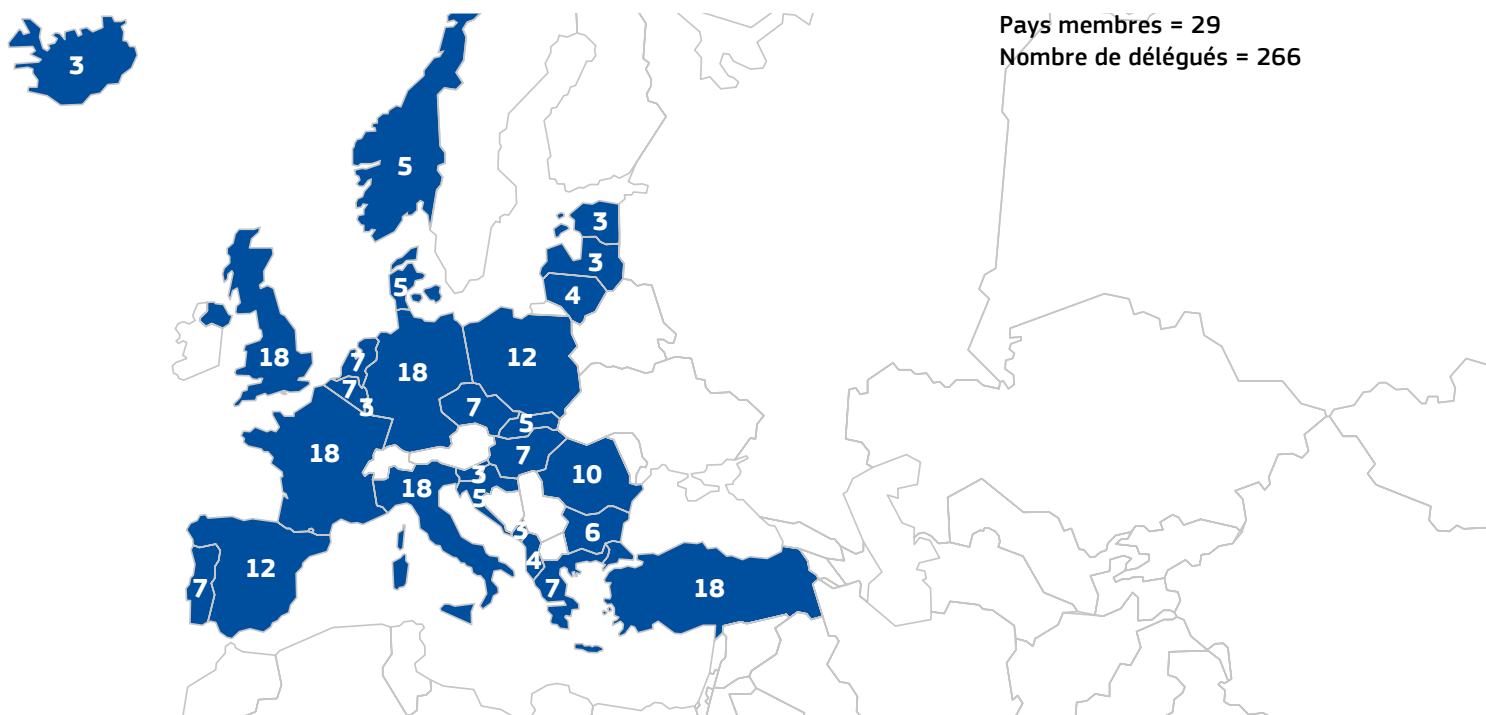
A cette occasion, chaque commission adopte également un ou plusieurs projets de résolution, qui sont ensuite soumis pour adoption par l'Assemblée plénière. Ces résolutions adoptées sont ensuite communiquées (sous forme de « recommandations de politique générale ») au secrétaire général de l'OTAN, ainsi qu'aux gouvernements et parlements nationaux. Bien que ces résolutions ne soient pas juridiquement contraignantes, le secrétaire général de l'OTAN soumet une réponse par écrit à chacune d'entre elles et celles-ci sont largement perçues comme des indications importantes du climat politique ambiant au sein de l'Alliance sur des sujets essentiels.

Mais les activités de l'AP-OTAN ne s'en tiennent pas là:

- Le programme **Rose-Roth** fait partie des efforts engagés pour assister les pays partenaires de la région euro-atlantique, en particulier les Balkans et le Caucase du Sud, qui continuent de rencontrer nombre de défis

dans leur processus de transition. Une attention toute particulière est portée sur la promotion des principes du contrôle démocratique des forces armées et le développement d'un contrôle parlementaire efficace sur les secteurs militaire et de la défense.

- Le programme de formation sur l'OTAN s'adresse principalement aux jeunes ou nouveaux membres élus dans les parlements des pays membres ou partenaires de l'OTAN, ainsi qu'à ceux qui se sont vu assigner des responsabilités dans le domaine de la sécurité ou des affaires étrangères. Il vise à fournir un aperçu en profondeur de l'OTAN et des évolutions dans le cadre de ses partenariats.
- Le [Forum parlementaire transatlantique](#) offre un cadre de discussion annuel sur l'état des relations transatlantiques et se tient annuellement à Washington D.C. (États-Unis).
- Le président et les membres du Bureau représentent régulièrement l'Assemblée lors de conférences et d'événements externes. Ils peuvent également être amenés à représenter l'Assemblée dans le cadre de réunions à haut niveau pour marquer l'intérêt de l'institution envers une thématique ou une zone en particulier, ou encore à réagir rapidement, au nom de l'institution, face à une actualité brûlante sur la scène internationale.

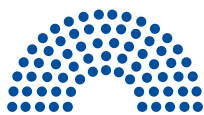


L'ANNÉE 2019 EN UN CLIN D'ŒIL



2 762

Le nombre total de participants aux activités de l'Assemblée



422

Le nombre total de parlementaires qui ont pris part à des activités de l'Assemblée



19,3%

de membres parlementaires femmes

18,8%

de femmes exerçant des fonctions dirigeantes au sein de l'Assemblée



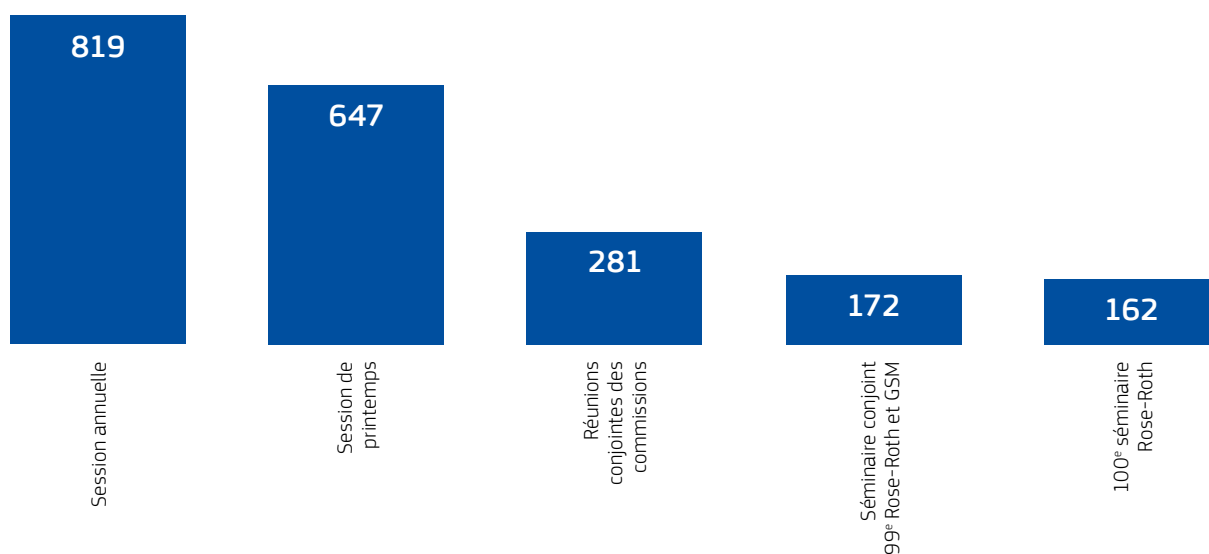
81,7%

de membres parlementaires hommes

81,2%

d'hommes exerçant des fonctions dirigeantes au sein de l'Assemblée

PARTICIPATION AUX CINQ PLUS GRANDS RASSEMBLEMENTS DE L'ASSEMBLÉE



MÉDIAS SOCIAUX / STATISTIQUES DE COMMUNICATION



6 611

abonnés sur Twitter



6 536

abonnés sur Facebook



20

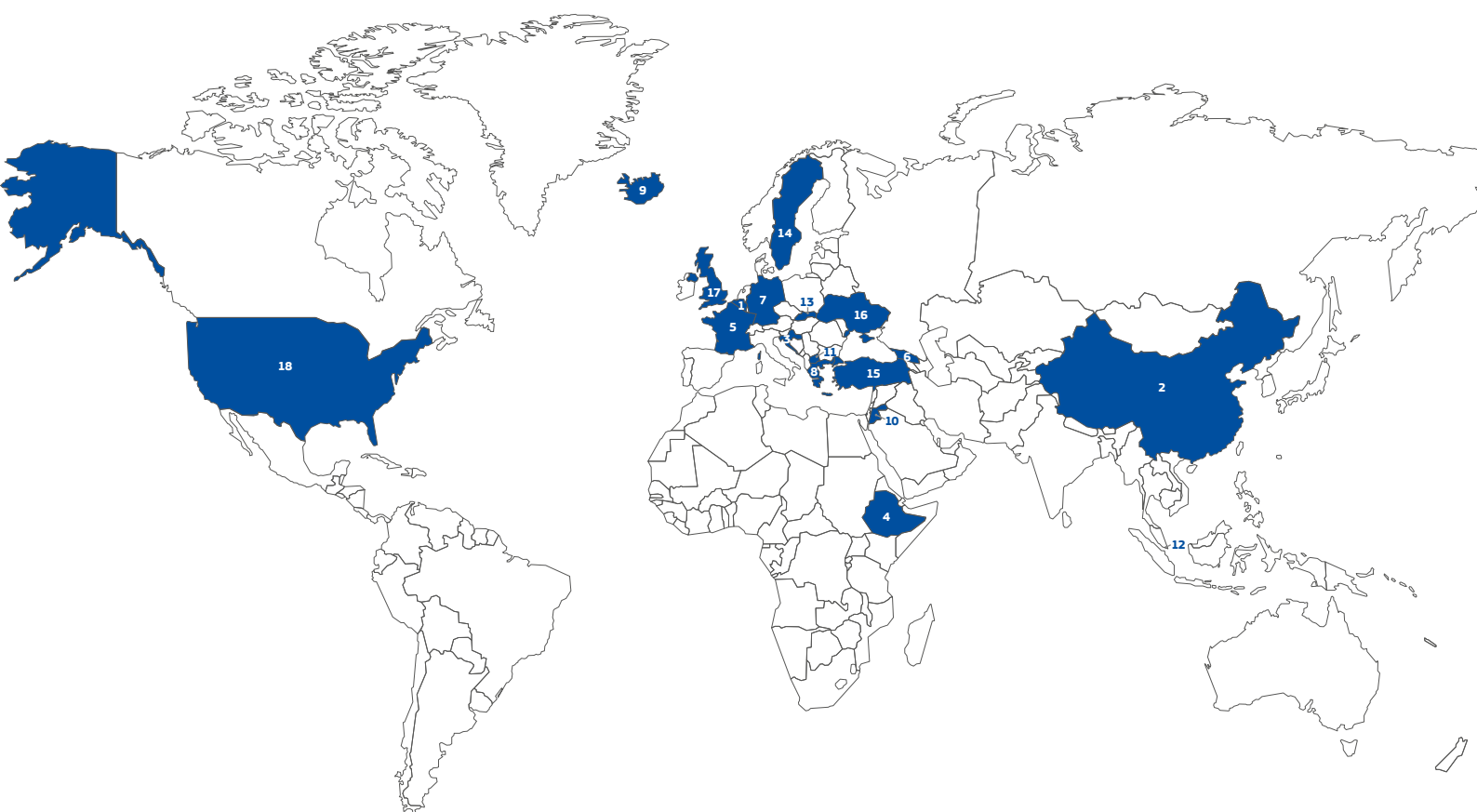
albums photos en ligne (Flickr)



60

communiqués de presse officiels publiés sur le site de l'AP-OTAN

DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS



- | | |
|--------------|-----------------------|
| 1. Belgique | 10. Jordanie |
| 2. Chine | 11. Macédoine du Nord |
| 3. Croatie | 12. Singapour |
| 4. Ethiopie | 13. Slovaquie |
| 5. France | 14. Suède |
| 6. Géorgie | 15. Turquie |
| 7. Allemagne | 16. Ukraine |
| 8. Grèce | 17. Royaume-Uni |
| 9. Islande | 18. États-Unis |

L'ASSEMBLÉE VUE PAR SES DIRIGEANTS

ANCIENNE PRÉSIDENTE

« L'Assemblée parlementaire de l'OTAN forme une remarquable communauté de parlementaires qui joue un rôle essentiel dans la défense des valeurs de l'OTAN et dans la construction d'un environnement sûr et stable à l'échelle de la région euro-atlantique et au-delà. L'importance de la diplomatie et de l'action parlementaires pour la cohésion et la compréhension de l'Alliance ne saurait être sous-estimée. »

Madeleine Moon (Royaume-Uni), présidente de novembre 2018 à décembre 2019



ANCIENS ET NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS

« J'ai toujours considéré comme un privilège d'œuvrer avec mes collègues parlementaires à la paix et à la stabilité dans la région transatlantique. Je suis un fervent partisan d'une coopération amicale et féconde entre alliés de longue date au sein de l'OTAN et de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Au moment où nous sommes en butte à des menaces et des défis planétaires nouveaux, il apparaît plus important que jamais de renforcer le dialogue et la coopération interalliés. »

Osman Askin Bak (Turquie), vice-président depuis novembre 2018



« Ancien président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, je suis bien placé pour attester l'importance des relations qui se créent par l'intermédiaire de cette institution. Notre travail collectif permet à chacun d'entre nous de mieux comprendre et défendre les intérêts des pays alliés devant son propre parlement. L'Assemblée reste une instance cruciale pour la promotion des idéaux démocratiques. »

Michael R. Turner (États-Unis), vice-président depuis novembre 2018



« Notre Alliance est non seulement un outil militaire efficace mais aussi - et surtout - une organisation politique fondée sur des valeurs. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN a donc un rôle clé à jouer, notamment en matière de diplomatie parlementaire, car nous pouvons défendre des points de vue avec une certaine liberté de parole et d'action. Nos échanges nous sont très utiles pour bien comprendre le présent et mieux anticiper l'avenir, ici comme dans nos parlements nationaux. »

Philippe Folliot, vice-président faisant fonction depuis décembre 2019



«L'OTAN a certes été créée en tant qu'alliance à vocation défensive, mais son mandat s'est élargi pour englober d'autres missions de nature plus politique, conséquence d'une situation sécuritaire qui change. Nous devrions renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui offre une tribune unique en son genre, vouée aux débats entre représentants de tous les pays alliés autour de leurs problèmes communs.»

Miguel Ángel Gutiérrez (Espagne), vice-président d'octobre à novembre 2019



«L'OTAN repose sur le respect et l'accomplissement des valeurs démocratiques. Une pratique démocratique forte exige une activité parlementaire placée sous le signe de l'enthousiasme. Au terme de près de quinze années d'un travail stimulant au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, j'ai acquis la conviction que cette institution était un pilier indispensable de notre entreprise collective, un facteur de cohésion entre parlementaires de la communauté euro-atlantique. Nous y apprenons les raisons pour lesquelles nous devons faire nôtres les problèmes de nos alliés.»

Vitalino Canas (Portugal), vice-président d'octobre 2017 à octobre 2019



TRÉSORIERS

«Au cours des nombreuses années où j'ai eu le privilège de travailler à l'AP-OTAN, j'ai pu observer d'énormes mouvements dans cette alliance transatlantique. La guerre froide est loin derrière nous, mais l'AP-OTAN défend encore et toujours nos valeurs démocratiques les plus fondamentales. J'espère avoir contribué à cette évolution par mon engagement dans la dimension civile des travaux de l'OTAN et je suis particulièrement fier que l'AP-OTAN ait beaucoup œuvré sur la question cruciale des femmes dans la paix et la sécurité.»

Marc Angel (Luxembourg), trésorier d'avril 2014 à décembre 2019



«L'an dernier, nous avons célébré le 70^e anniversaire de l'OTAN, qui est l'alliance défensive la plus couronnée de succès dans l'histoire récente et qui reste le plus important garant de la paix, de la prospérité et de la stabilité sur le continent européen. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN est une institution de poids, puisqu'elle représente les parlements des pays alliés et prouve donc à suffisance que l'OTAN ne se contente pas d'assurer la sécurité de ses membres par un système de garantie mutuelle: elle repose aussi sur un substrat de valeurs communes.»

Wolfgang Hellmich (Allemagne), trésorier (à partir d'avril 2020)



OTAN@70

Gerald E. Connolly,
rapporteur général de
la commission politique,
à la session annuelle
de Londres, en octobre
2019



Le 4 avril 1949, douze pays ont signé le Traité de Washington, qui est l'instrument fondateur de l'OTAN. Depuis lors, celle-ci a fait progresser la paix, la prospérité, la stabilité et la sécurité dans la région euro-atlantique. Soixante-dix ans plus tard, elle reste la pierre angulaire de la sécurité transatlantique et est plus indispensable que jamais.

La célébration de ce 70^e anniversaire a occupé une place à part dans tous les volets du programme de travail de l'Assemblée. Au mois d'avril, des membres du Bureau de l'institution ont assisté à la session conjointe du Congrès des États-Unis au cours de laquelle le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a prononcé une allocution; c'était d'ailleurs la première fois qu'un secrétaire général de l'Organisation était invité à prendre la parole devant le Congrès. Ils se sont ensuite joints à lui et aux ministres des Affaires étrangères des pays alliés pour une [cérémonie commémorative](#) qui se tenait à l'initiative du secrétaire d'État des États-Unis, Mike Pompeo. Ils ont également pris part à la conférence *L'OTAN en dialogue*, en prélude à la réunion des dirigeants alliés de Londres. De surcroît, le président de l'Assemblée a pu rencontrer les dirigeants en question à la réception officielle donnée la veille de la réunion. Les résultats et les conséquences de cette dernière figuraient en tête de l'ordre du jour du 19^e Forum parlementaire transatlantique, à ce jour la plus importante réunion annuelle de parlementaires des pays alliés aux États-Unis.

En dépit parfois des gros titres de la presse à sensation, l'engagement américain à l'égard de l'OTAN et de l'Europe n'a jamais faibli, que ce soit au sein des deux grands partis ou dans l'opinion publique. À Bruxelles, lors des [réunions conjointes de commissions](#), une délégation de membres républicains et démocrates du Congrès des États-Unis a dûment insisté sur ce point. S'adressant à l'Assemblée, la présidente de la chambre des représentants, Nancy Pelosi, a déclaré: «Plus que jamais, nous avons besoin de l'OTAN: à mesure que nous avançons, les problèmes se font plus compliqués qu'une simple relation bipolaire avec l'Union soviétique.»

La réunion de Londres a aussi contribué, d'une part, à répondre aux interrogations concernant l'aptitude de l'Alliance à conserver son statut de forum pour les consultations interalliées dans le domaine de la sécurité et, d'autre part, à aplanir les divergences de vues entre pays membres au sujet de la Syrie et d'autres problèmes.

La déclaration publiée à l'issue de la réunion rappelle que l'OTAN demeure «l'alliance la plus solide et la plus réussie de l'histoire». De fait, depuis 1949, l'Organisation est parvenue à s'adapter à une conjoncture sécuritaire en constante mutation: du péril soviétique pendant la guerre froide aux partenariats et à la gestion des crises des années 1990, de l'apparition d'une menace terroriste mondiale dans le sillage des attentats du

« L'OTAN doit s'acquitter d'une importante mission et reste tout aussi pertinente et essentielle que par le passé. »

Gerald E. Connolly (États-Unis), rapporteur général de la commission politique et chef de la délégation des États-Unis

11 septembre 2001 à l'agression armée de l'Ukraine par la Russie en 2014. Aujourd'hui, la situation à laquelle l'Alliance se voit confrontée dans le domaine de la sécurité est particulièrement complexe et imprévisible. Les problèmes du passé n'ont pas disparu. L'OTAN reste donc présente dans les Balkans occidentaux et en Afghanistan pour favoriser l'instauration d'une stabilité durable. Précisément, dans sa [résolution](#) sur l'Afghanistan, l'Assemblée presse les gouvernements des Alliés de «maintenir leurs missions d'assistance aux forces de sécurité [de ce pays] jusqu'à ce qu'un accord de paix soit conclu».

Mais en même temps, l'Alliance est mise à l'épreuve, face à des défis nouveaux, des menaces émergentes et aux changements fondamentaux des équilibres en matière de puissance économique et militaire, de démographie, de sciences et de technologies. Au vu de ces changements, l'Assemblée a instamment invité les Alliés – dans ses résolutions sur le [70^e anniversaire de l'OTAN](#) et sur les [valeurs et principes fondateurs de l'OTAN](#) – à procéder à un *aggiornamento* du concept stratégique de l'OTAN, autrement dit, des politiques qu'elle entend mener à long terme. Si les dirigeants alliés n'ont pas engagé une refonte globale de ce concept stratégique, ils ont cependant convenu, à leur réunion de Londres, de la nécessité de passer en revue les processus et mécanismes de consultation politique de l'Organisation. L'Assemblée se réjouit de contribuer à cette démarche fort opportune.

La sécurité de l'Alliance est indivisible et les Alliés restent déterminés à en partager les coûts et les responsabilités. Ils accomplissent des progrès tangibles dans le sens d'une répartition des charges qui soit plus équitable. Cependant, un déséquilibre persiste entre les pays membres du double point de vue des dépenses de défense et des capacités militaires. En 2014, les Alliés avaient accepté de tenter de se conformer à la ligne directrice qui les invitait à consacrer 2% de leur produit intérieur brut à leur budget militaire d'ici à 2024 et d'investir au moins un cinquième de ce budget dans

l'acquisition d'équipements d'importance majeure et dans la recherche-développement. Ce qui, techniquement, n'était alors qu'une recommandation s'est transformé en un engagement beaucoup plus ferme désormais baptisé «Engagement en matière d'investissements de défense». À la session de printemps de 2019, Madeleine Moon – qui occupait à l'époque la présidence de l'Assemblée – avait invité ses pairs à en faire davantage: «Il vous appartient de montrer à quel point vous vous souciez de notre sécurité.» Dans ses recommandations de politique générale, l'Assemblée ne cesse de souligner à l'adresse des gouvernements et parlements des pays alliés combien il est nécessaire d'honorer l'engagement.

L'OTAN doit son succès à la solidarité de ses membres et à leurs objectifs communs. De fait, la force de l'Alliance ne réside pas seulement dans l'excellence militaire, économique et technologique des pays qui la composent, mais dans l'attachement de ceux-ci aux valeurs et aux principes qu'ils partagent entre eux: démocratie, libertés individuelles et primauté du droit. Dans un rapport intitulé *Pourquoi l'Alliance demeure-t-elle indispensable?*, Gerard E. Connolly (États-Unis) appelle l'OTAN à se consacrer à nouveau «aux valeurs démocratiques partagées qui lui ont servi de principes fondateurs». Quant à Ulla Schmidt (Allemagne), elle souligne dans un autre rapport – *Réaffirmer les valeurs de l'Alliance* – que «[l']attachement aux valeurs de démocratie, de liberté individuelle, des droits humains et d'État de droit continue de définir l'identité de l'Alliance». Tant M. Connolly que Mme Schmidt mettent le lecteur en garde contre la défiance qui s'installe dans la population vis-à-vis des institutions politiques, le désenchantement des citoyens face aux formations politiques et médias traditionnels et le risque d'une régression de la démocratie, autant de facteurs qui pourraient saper la cohésion de l'Alliance. Tous deux demandent la création d'une structure spécifiquement destinée à vérifier les «lettres de créance démocratiques» des pays candidats, à en rendre compte et à déceler toute tendance négative dans les pays alliés.



Ulla Schmidt (Allemagne), rapporteure générale de la commission sur la dimension civile de la sécurité, à la session annuelle de Londres, en octobre 2019



Une délégation du Bureau de l'AP-OTAN, en visite à Washington en avril 2019 pour la commémoration du 70^e anniversaire de l'OTAN, devant le Capitole, siège du Congrès des États-Unis

LA PERSISTANCE DU DÉFI RUSSE



« Le comportement de la Russie menace la sécurité et la stabilité de toute la zone euro-atlantique. »

Miro Kovac (Croatie), président de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN

En 2019, l'Assemblée a suivi assidûment l'évolution des relations avec la Russie. Les rapports qu'elle entretenait avec ce pays se sont gravement détériorés lorsque Moscou a tourné le dos au partenariat en 2014 et adopté un comportement de plus en plus belliqueux. Les Russes continuent à occuper illégalement la Crimée et poursuivent leur agression contre les régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk; il en va de même pour l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud/Tskhinvali, deux territoires géorgiens. D'autre part, ils développent leur arsenal nucléaire et ont déployé un système de missile qui met gravement en péril la sécurité euro-atlantique et dont l'existence a entraîné l'extinction du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI). De surcroît, ils se livrent à des activités de désinformation et recourent à des tactiques hybrides pour interférer dans le déroulement des processus démocratiques des Alliés et ceux de leurs partenaires.

À leur réunion de Londres, en décembre 2019, les dirigeants alliés ont insisté une fois encore sur la menace que le comportement agressif du Kremlin faisait peser sur la sécurité euro-atlantique. Parallèlement, ils ont rappelé que l'Alliance restait disposée à dialoguer avec la Russie et à entretenir

avec elle des relations constructives dès que son attitude le permettrait. L'Assemblée reste favorable à cette double démarche reposant, d'une part, sur une défense et une dissuasion fortes et, d'autre part, sur un dialogue authentique. En 2014, elle a exclu la délégation parlementaire de la Russie, tout en indiquant qu'elle était prête à reprendre le dialogue parlementaire lorsque Moscou respecterait à nouveau les lois et les règles internationales.

Dans un rapport sur les [relations entre l'OTAN et la Russie](#), Miro Kovac (Croatie) analyse l'attitude de Moscou et ses conséquences pour les Alliés et leurs partenaires. Face à ce défi permanent de la Russie, «les Alliés doivent (...) préserver leur cohésion politique dans leurs relations avec [ce pays] et faire montre de la volonté politique requise pour contrer l'agression russe chaque fois que cela sera nécessaire et en quelque endroit que ce soit», écrit M. Kovac. En même temps, «il est crucial de gérer les relations [entre la Russie et l'OTAN] de telle façon que les risques s'en trouvent réduits et que toute escalade soit évitée». Il convient aussi «d'améliorer et d'élargir le dialogue (...) avec pour objectif de trouver un terrain d'entente qui soit de plus en plus vaste.»

À la session de printemps comme à la session annuelle, des débats animés ont porté sur les sanctions infligées à la Russie. Bill Browder, qui est l'un des principaux instigateurs du *Magnitsky Act* américain, a préconisé des sanctions ciblées contre les fonctionnaires corrompus, les oligarques favorables au Kremlin et les auteurs de violations des droits humains sévissant en Russie. Il a estimé que les sanctions pouvaient être extrêmement efficaces face aux activités anti-occidentales. « Ils ont leurs comptes à l'Ouest. (...) L'OTAN est une organisation militaire, mais il n'est plus nécessaire de recourir à la force armée : ces gens-là se sont mis tout seuls en difficulté lorsqu'ils ont placé tout leur argent dans des pays sûrs, mais qui relèvent de notre autorité et de notre juridiction », a déclaré M. Browder.

Dans un rapport de 2019 intitulé *Une nouvelle ère pour la dissuasion nucléaire*, Joseph A. Day (Canada) dénonce les violations du Traité FNI par la Russie et se dit préoccupé non seulement par les efforts que déploie celle-ci pour moderniser ses forces nucléaires, mais par la rhétorique dont elle use à ce propos : « Les responsables russes utilisent une rhétorique inquiétante pour tenter d'intimider les membres de l'OTAN. » Dans une *résolution*, l'Assemblée approuve la décision de l'OTAN de répondre à l'extinction du Traité en question « d'une manière mesurée et responsable » et de moderniser son dispositif de défense et de dissuasion.

Dans un rapport sur l'*Atlantique Nord*, Sir Nicholas Soames (Royaume-Uni) signale l'aptitude croissante de la Russie à se jouer des activités de commandement et de contrôle dans l'Atlantique Nord et les eaux avoisinantes. Pour sa part, Leona Alleslev (Canada) appelle l'attention, dans un rapport consacré à la *lutte anti-sous-marine*, sur l'aggravation de la menace sous-marine russe alors même que le niveau des moyens ASM de l'OTAN a

dangereusement baissé. Les deux rapporteurs demandent instamment un effort d'adaptation et de modernisation à l'intérieur de l'Alliance.

La poursuite de l'agression russe contre l'Ukraine figurait aussi en bonne place à l'ordre du jour de la réunion du *Conseil interparlementaire Ukraine-OTAN* (UNIC) qui s'est tenue à Lviv au mois de juin. La vice-ministre de l'époque, Ivanna Klympush-Tsintsadze, a souligné que la Russie « cherchait à savoir jusqu'où elle pouvait aller », notamment en menant des opérations hybrides et en adoptant un comportement agressif dans la mer d'Azov. En visite à Kiev dans le prolongement de cette réunion, Mme Moon a rencontré Volodymyr Zelenski, deux mois seulement après l'élection de ce dernier à la présidence, pour évoquer, entre autres, ses priorités en vue d'un règlement du conflit en Ukraine orientale. À l'occasion d'une réunion du Conseil interparlementaire Géorgie-OTAN (GNIC) au siège de l'OTAN, les délégués géorgiens ont fait part de leurs préoccupations devant la persistance des menées déstabilisatrices russes dans leur région. Ils ont pressé les Alliés de réfléchir à la façon dont leur pays pourrait être associé plus étroitement aux discussions techniques relatives à la sécurité dans la mer Noire. Les membres du GNIC ont pu constater par eux-mêmes comment la Russie exerçait un contrôle *de facto* de la région d'Ossétie du Sud/Tskhinvali quand ils se sont rendus sur la « ligne de démarcation administrative ».

L'un des principaux points à l'ordre du jour du *100^e séminaire Rose-Roth*, qui s'est tenu à Bruxelles, a été la place de la Russie dans le paysage sécuritaire euro-atlantique. Les participants ont discuté avec des spécialistes de la manière dont la Russie défiait les Alliés et les partenaires de ceux-ci en adoptant des tactiques de guerre hybride et en menant des campagnes de désinformation.



Des participants au 100^e séminaire Rose-Roth, qui s'est tenu en avril 2019 à Bruxelles, discutent, entre autres sujets, des relations avec la Russie

LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE



Séminaire
AP-OTAN à
Antalya en
avril 2019

« [Une] détérioration de la sécurité sur le continent africain aurait des répercussions sur la région MOAN, et partant, sur le flanc sud de l'Alliance. »

Julio Miranda Calha (Portugal), ancien rapporteur général de la commission politique

Tendre la main aux pays situés le long et au-delà du flanc sud reste une priorité principale pour l'Assemblée, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MOAN). Et 2019 n'a pas fait exception à la règle. Lors d'un séminaire tenu à [Antalya, en Turquie](#), au mois d'avril, l'ancienne présidente britannique Madeleine Moon a souligné que « nos gouvernements et nos parlements reconnaissent depuis longtemps que la sécurité, la prospérité et la stabilité de la communauté euro-atlantique sont directement liées aux développements dans la région MOAN élargie. »

La Syrie est restée un sujet de préoccupation particulier pour l'Assemblée au cours de l'année. Bien que l'OTAN, en tant qu'organisation, ne soit pas engagée en Syrie, ses membres, eux, sont directement concernés par l'avenir de ce pays. L'Assemblée s'est penchée sur les répercussions découlant du soutien apporté par la Russie et l'Iran au régime syrien, sur l'équilibre des forces après la défaite territoriale de Daech,

sur le remodelage de la carte de la sécurité régionale et sur les risques liés à une menace terroriste différente mais persistante. Lors d'une visite effectuée en [France](#) au mois de novembre, les membres de l'Assemblée ont échangé sur les manières de gérer le retour, de Syrie et d'Iraq, des combattants étrangers et de leur famille, et de prévenir la propagation de la radicalisation et le terrorisme domestique.

À l'automne 2019, les membres de l'Assemblée ont eu de franches discussions sur la situation au nord-est de la Syrie après l'important retrait de troupes états-uniennes et le lancement d'une opération militaire par la Turquie en Syrie. Lors de la session annuelle, l'ancienne présidente Madeleine Moon a reconnu que la Turquie exprimait depuis longtemps déjà des préoccupations par rapport à une menace terroriste qui pourrait émaner du nord-est de la Syrie. Néanmoins, elle a souligné que les Alliés s'étaient eux aussi clairement dits préoccupés par le fait qu'une opération turque en Syrie puisse déstabiliser encore davantage la région. À la suite de quoi, elle a appelé à ce que les Alliés se consultent sur cette question en vertu de l'article 4 du traité fondateur de l'OTAN, qui prévoit que « [l]es parties se consulteront chaque fois que, de l'avis de l'une d'elles, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des parties sera menacée. »

Les multiples défis posés par l'Iran à la communauté transatlantique ont également été examinés en 2019. Sanam Vakil, expert à l'Institut royal britannique pour les affaires internationales (Chatham House), a expliqué aux membres [lors de la session annuelle](#) qu'après le retrait des États-Unis de l'accord nucléaire, l'Iran a adopté une approche



plus conflictuelle de sorte à briser l'unité occidentale. En dépit de divergences sur la tactique à adopter, les États-Unis et leurs Alliés européens ont pour objectif commun d'endiguer la déstabilisation nucléaire et régionale provoquée par l'Iran. En 2019, les membres de l'Assemblée ont continué à débattre sur la manière de surmonter ces divergences.

Les migrants et les réfugiés en provenance du Moyen-Orient, de l'Afrique et au-delà ont également représenté un thème majeur. Lors d'une visite en [Grèce](#), les interlocuteurs ont appelé à un plus grand partage du fardeau et à davantage de solidarité, y compris par le biais d'une révision du règlement européen de Dublin, de manière à réduire les charges qui pèsent sur les pays frontaliers de l'Union européenne. Mais dans son rapport sur [la sécurité aux frontières](#), Lord Jopling (Royaume-Uni) reste pessimiste quant à une telle réforme. Il fait valoir qu'«une action de la part d'une coalition de pays volontaires semble être le moyen le plus réaliste» pour pouvoir sortir de l'impasse actuelle. En novembre 2019, les membres de l'AP-OTAN ont effectué une visite en [Jordanie](#) pour comprendre notamment comment le pays gère les quelque 1,4 million de réfugiés syriens accueillis dans le sillage de la crise régionale.

Le changement climatique, la prolifération des armes, le terrorisme et la migration de masse créent désormais des ponts entre la région MOAN et l'Afrique subsaharienne d'une manière qui a des conséquences pour l'OTAN. Dans un [rapport sur la sécurité et la stabilité en Afrique](#), Julio Miranda Calha (Portugal) s'intéresse surtout aux liens existants entre l'instabilité dans la région MOAN et les développements observés plus au sud. Les problèmes ne sauraient être analysés séparément, a-t-il fait valoir, étant donné que l'instabilité sur le flanc sud de l'Alliance «aura plus rapidement qu'on ne pourrait le croire des répercussions négatives tangibles sur la sécurité [des Alliés européens]». Une [résolution](#) de 2019 invite ainsi à recourir au pôle OTAN pour le Sud en tant que mécanisme efficace d'alerte rapide pour surveiller la situation en Afrique, à élaborer une stratégie OTAN-UE visant à promouvoir la stabilité ainsi qu'à poursuivre les efforts pour renforcer les capacités et le dialogue dans la région du Sahel.

Les membres de l'AP-OTAN se sont également rendus en [Allemagne](#) pour visiter le Commandement des forces des États-Unis pour l'Afrique. Des officiers supérieurs ont donné un aperçu de la manière dont le changement climatique, la mauvaise gouvernance et l'extrémisme politique attisent l'instabilité en Afrique, et expliqué ce que cette instabilité en Afrique signifie pour le voisinage méridional de l'OTAN. La nécessité d'un renforcement de la coopération entre l'OTAN et l'Union africaine (UA) a représenté un thème central lors d'une visite en [Éthiopie](#). Résultat direct de cette visite, un membre du parlement panafricain a assisté pour la première fois à une session de l'AP-OTAN en 2019 (session annuelle à Londres). Des délégations de l'AP-OTAN ont aussi visité les bureaux de la Banque mondiale à Addis Abeba et à [Washington](#) respectivement, où elles ont évoqué le lien existant entre sécurité et développement et appris comment le travail mené par la Banque avec des États fragiles peut contribuer à éviter des conflits.



L'ESSOR DE LA CHINE



Rencontre entre une délégation de l'Assemblée et des représentants de l'Université de la défense nationale de l'Armée populaire de Libération de Chine, à Pékin en juin 2019

L'Assemblée reconnaît depuis longtemps que la dynamique de l'Asie en matière économique et de sécurité a une influence grandissante sur l'ordre mondial, ce dont l'Europe et l'Amérique du Nord doivent tenir compte. L'expansion des ambitions mondiales de la Chine a particulièrement suscité l'intérêt des membres de l'Assemblée. Le pays continue de développer ses leviers économiques par le biais d'initiatives telles que *Une ceinture, une route (ICR)*. Son influence internationale va de pair avec une augmentation des investissements de défense et une présence militaire plus assertive dans toute la région Asie-Pacifique et au-delà, y compris dans les régions proches du territoire de l'OTAN.

L'OTAN, qui compte d'importants partenaires dans cette région, a adopté des positions officielles sur un certain nombre de questions de sécurité régionale. Toutefois, à sa réunion tenue en décembre 2019, l'OTAN a reconnu pour la première fois l'impact potentiel de la Chine sur l'Alliance dans une déclaration des dirigeants de ses pays membres: «Nous sommes conscients que l'influence croissante et les politiques internationales de la Chine présentent à la fois des opportunités et des défis, auxquels nous devons répondre ensemble en tant qu'Alliance.»

En 2019, l'Assemblée a évoqué l'essor de la Chine dans le cadre d'un certain nombre d'activités. Et surtout, une délégation de l'Assemblée s'est rendue à Pékin et à Shanghai pour comprendre le point de vue de la Chine sur la sécurité internationale. Joao Rebelo, qui dirigeait la délégation, a déclaré à ses interlocuteurs chinois que «la coopération interparlementaire est un moyen qui s'impose comme une évidence pour s'efforcer d'atténuer

« Malgré des points de vue divergents sur de nombreuses questions, nous espérons trouver les moyens de développer à l'avenir une relation de coopération entre l'AP-OTAN et la Chine. »

Joao Rebelo (Portugal), ancien président de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense

les problèmes posés par la complexité de l'environnement de sécurité mondial.» La délégation a évoqué l'idée d'une coopération plus large entre l'OTAN, l'Assemblée et la Chine. Malheureusement, cette suggestion n'a suscité qu'un intérêt limité de la part des Chinois. En effet, cette visite a mis en évidence d'importants écarts de perception entre la Chine et l'Occident sur un certain nombre de questions, y compris concernant l'ordre commercial international, l'initiative *Une ceinture une route*, les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale, le nucléaire en Corée du Nord et le terrorisme international.

Les membres de l'Assemblée ont également effectué une visite au Commandement états-unien pour la région indopacifique à Hawaï ([États-Unis](#)), où ils ont pu se faire

une idée précise des intérêts et des priorités des États-Unis dans le Pacifique ainsi que des dangers qui menacent ces intérêts. Ils ont aussi pu se faire une meilleure idée de l'impact que l'ouverture au monde de la Chine risque d'avoir sur l'avenir de la sécurité euro-atlantique.

Dans son rapport sur la [lutte anti-sous-marine](#), la parlementaire canadienne Leona Alleslev a analysé plus en détail la question de l'empreinte militaire de la Chine dans le Pacifique et au-delà. Elle estime que «tandis que la Chine accroît sa présence mondiale dans des domaines cruciaux pour les intérêts des Alliés, les membres de l'OTAN doivent garder un œil sur le défi que représentent les sous-marins chinois.» Elle prévient en outre que «la Chine semble préparer sa force sous-marine pour des opérations futures dans l'Arctique», ce qui pourrait être lourd de conséquences pour la posture de défense et de dissuasion de l'OTAN.

Lors d'une visite effectuée à [Seattle et à Washington D.C.](#), une délégation de l'Assemblée a fait le point sur les positions chinoises concernant la mer de Chine méridionale et l'Asie du Sud-Est, ainsi que sur le développement économique de la Chine. Le cas du géant technologique Huawei et les préoccupations concernant les possibles implications de sécurité liées à l'utilisation de la 5G est un thème qui est revenu systématiquement tout au long de la [session de printemps 2019](#) de l'Assemblée.

De cette visite à [Singapour](#), les membres ont retenu que la cité-État entretient des contacts de haut niveau et une coopération pratique avec l'OTAN, et qu'elle se félicite de l'intérêt accru que lui portent l'Alliance et ses pays membres. Singapour partage avec l'Alliance cette foi profonde en un ordre international fondé sur des règles, qui est actuellement mis à mal de toutes parts. Les relations de plus en plus hostiles entre la Chine et les États-Unis affectent négativement Singapour. Étant donné que la cité-État ne veut pas choisir entre ses bonnes relations avec la Chine et ses bonnes relations avec les États-Unis, la situation devient de plus en plus délicate.

En 2020, l'Assemblée continuera d'étudier l'impact de l'essor de la Chine dans deux rapports essentiels et dans le cadre de nombreuses autres activités.



Membres discutant avec Mohamad Maliki bin Osman, secrétaire d'État principal aux affaires étrangères et à la défense, lors d'une visite de la STC à Singapour en mai 2019



Visite d'une délégation de l'Assemblée au Commandement américain pour la région indopacifique

L'ADAPTATION ET LA MODERNISATION DE L'OTAN



« L'OTAN adapte sa posture de défense et de dissuasion sur son flanc Est ainsi qu'à l'intérieur de ses frontières de manière à pouvoir faire face à toute la gamme des menaces hybrides et conventionnelles auxquelles elle se trouve confrontée. »

Lara Martinho (Portugal), rapporteure de la sous-commission sur l'avenir des capacités de sécurité et de défense

L'OTAN doit sa longévité et sa vitalité à sa capacité d'adaptation. Tout au long de ses 70 années d'existence, elle a fait preuve d'un dynamisme et d'une flexibilité remarquables, qui lui ont permis de faire face aux nombreuses menaces qui pesaient sur elle et de les mettre en échec. L'Assemblée suit de près, comme cela a toujours été le cas, les initiatives d'adaptation et de modernisation menées par l'OTAN.

Aujourd'hui, l'Organisation doit faire face à un spectre complexe de menaces et défis émanant de toutes les directions stratégiques – depuis une Russie adepte de la confrontation jusqu'à l'arc d'instabilité s'étendant sur son flanc Sud, sans oublier toute une série de menaces asymétriques et hybrides. Dès lors, l'OTAN doit mener à bien une adaptation qui lui permette de renforcer son aptitude à réagir aux défis l'entourant de toutes parts, et d'actualiser la posture de défense et de dissuasion de l'Alliance.

En 2018, l'OTAN a lancé son importante initiative pour la disponibilité opérationnelle, dite « quatre fois trente ». Lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement tenue à Londres en 2019, les Alliés ont réitéré l'engagement pris dans le cadre de cette initiative, à savoir maintenir 30 bataillons mécanisés, 30 escadrons aériens et 30 navires de combat prêts pour utilisation opérationnelle par

les Alliés dans un délai de 30 jours ou moins. Pour assurer un mouvement efficace des effectifs et des matériels entre les deux rives de l'Atlantique et en Europe, l'OTAN a également mis sur pied deux commandements supplémentaires, à savoir un Commandement de forces interarmées implanté à Norfolk, aux États-Unis et un Commandement interarmées du soutien et de la facilitation basé à Ulm, en Allemagne. L'OTAN a par ailleurs conçu d'autres structures et initiatives et mis en place de nouveaux centres d'excellence. Grâce





Délégation en visite au Commandement allié Transformation à Norfolk (Virginie).

à cette nouvelle configuration, elle est désormais capable de réagir plus rapidement aux menaces hybrides ainsi qu'aux défis numériques et autres enjeux de sécurité plus traditionnels.

Il a beaucoup été question de l'adaptation structurelle et stratégique de l'OTAN au cours des missions de l'Assemblée aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Les membres qui participaient à ces missions ont compris que défense et dissuasion modernes vont forcément de pair avec des investissements pour des forces performantes. Conformément à l'engagement en matière d'investissements de défense, les Alliés sont en train de relever leurs investissements de défense pour concrétiser les directives des 2 et 20 % émises par l'OTAN. Fin 2019, neuf Alliés étaient alignés sur la directive prévoyant que 2 % du PIB national doivent être consacrés à la défense. Tous les Alliés ont mis un terme aux réductions dans le domaine de la défense et accru leurs dépenses. La majorité d'entre eux ont pris des mesures devant leur permettre d'atteindre la barre des 2 % d'ici à 2024. En 2019, 16 Alliés satisferont à la directive selon laquelle 20 % au moins des dépenses de défense doivent être consacrés aux équipements majeurs, y compris à la recherche et au développement.

L'Assemblée rappelle sans relâche l'importance, pour l'Alliance, de maintenir son avantage technologique dans un environnement où les concurrents de force quasi égale se font de plus en plus nombreux. C'est pourquoi elle est revenue, dans ses différents rapports, sur la nécessité, à l'échelle des pays et de l'Organisation, d'investir dans les capacités clés et dans l'innovation de défense.

Les aspects maritimes de l'adaptation ont largement été traités dans les rapports de sir Nicholas Soames (Royaume-Uni) sur l'[Atlantique Nord](#) et de Leona Alleslev (Canada) sur la [lutte anti-sous-marine](#). S'agissant d'un

futur plus lointain, le rapport de Matej Tonin (Slovénie) a lancé un appel en faveur d'investissements plus poussés pour les capacités faisant appel à l'[intelligence artificielle](#), technologie susceptible de transformer la conduite de la guerre dans tous les domaines. La Portugaise Lara Martinho a également rappelé, dans son rapport sur les [exercices de l'OTAN](#), combien l'Alliance demeure à l'avant-garde des technologies innovantes. Ainsi, son exercice à grande échelle *Trident Juncture* a fait appel à des micro-drones, à des systèmes basés sur la robotique et à l'impression 3-D. Comme plusieurs intervenants l'ont rappelé en octobre au cours de la visite d'une délégation au Commandement allié Transformation à Norfolk (Virginie), «l'OTAN continuera d'innover pour faire en sorte que les compétences et équipements alliés restent inégalés».

Joseph A. Day (Canada) a axé son rapport de 2019 sur les efforts déployés par les Alliés pour investir dans une capacité moderne de [dissuasion nucléaire](#). Les armes nucléaires restent, aux côtés des forces de défense conventionnelles et antimissiles, un élément déterminant de la défense et de la dissuasion de l'OTAN. La [résolution](#) de l'Assemblée qui accompagne ce rapport souligne que les programmes de modernisation nucléaire menés par la France, le Royaume-Uni et les États-Unis sont «nécessaires pour maintenir la sûreté et la fiabilité des arsenaux existants et en réponse à l'environnement nucléaire en évolution». Ces initiatives ne contreviennent d'aucune façon, par ailleurs, aux obligations et engagements relatifs à la non-prolifération et au désarmement pris dans le cadre des traités internationaux. L'auteur souligne également qu'avec la disparition du traité FNI, tous les Alliés devraient «soutenir et doter en ressources suffisantes les nouvelles mesures de défense et de dissuasion», notamment en «[intensifiant] les exercices ainsi que les activités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et en [renforçant] les défenses aériennes et antimissiles ainsi que les capacités conventionnelles».

LA DIMENSION MARITIME DE L'OTAN

Sir Nicholas Soames, ancien rapporteur de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité à la session annuelle de Londres, en octobre 2019



Comme son nom l'indique, l'océan Atlantique se trouve au cœur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Lorsqu'éclatent des crises ou des confrontations, il est essentiel que l'Alliance soit en mesure d'exercer son commandement et son contrôle dans cette région qui constitue son premier axe de communication maritime. Sillonné par les voies de navigation essentielles qui font le lien entre les économies des Alliés ainsi qu'entre ces dernières et l'économie mondiale, l'Atlantique Nord reste aussi le premier moteur de la prospérité économique. Enfin, au fond de l'Atlantique Nord reposent les câbles sous-marins permettant les échanges d'informations critiques entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Cela étant, même si l'Atlantique Nord constitue vraisemblablement le cadre maritime le plus important pour l'Alliance, l'OTAN doit également être capable d'exercer son commandement et son contrôle dans ses autres zones maritimes de responsabilité – on pense avant tout à la Baltique, à la Méditerranée et à la mer Noire – et de garantir l'accès à ces dernières. Pour toutes ces raisons, l'OTAN doit pouvoir s'appuyer sur une posture de défense et de dissuasion solide dans le domaine maritime.

À l'heure où l'OTAN adapte sa posture de défense et de dissuasion, les Alliés accroissent l'attention portée au domaine maritime, lequel est de plus en plus disputé. La Russie et la Chine sont toutes deux en train de renforcer leurs capacités maritimes et d'élargir la portée de leurs exercices navals conjoints aux eaux proches du territoire de l'Alliance. De son côté, la Corée du Nord cherche à développer un missile balistique à lanceur sous-marin capable de frapper pratiquement n'importe où dans le monde.

En 2019, l'Assemblée a produit deux rapports clés consacrés respectivement à [l'évolution de la situation de sécurité dans l'Atlantique Nord](#) et aux [défis liés à la guerre sous-marine](#). Dans son rapport, Sir Nicholas Soames louait les efforts déployés par l'OTAN pour « repositionner l'Atlantique Nord à un niveau de priorité stratégique jamais égalé depuis la guerre froide ». De son côté, Leona Alleslev déplorait le fait que les membres de l'Alliance aient laissé leurs capacités de lutte anti-sous-marine « s'amenuiser dangereusement », mais se disait rassurée en constatant qu'ils étaient désormais conscients de l'urgence de ce défi.

« L'intensification quantitative et qualitative de la présence militaire russe risque de compromettre la liberté de manœuvre des Alliés dans cette zone vitale qu'est l'espace transatlantique ».

Sir Nicholas Soames (Royaume-Uni), ancien rapporteur de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité

Lors de visites effectuées en [Suède](#), en [Islande](#) et aux [États-Unis](#), les délégués de l'Assemblée ont appris que la Russie utilise ses moyens maritimes afin de repérer, par des coups de sonde, les points faibles dans la zone de responsabilité de l'OTAN, d'espionner les activités des Alliés, de tester la tolérance des membres de l'OTAN aux incursions dans le territoire maritime de l'OTAN et de jouer au chat et à la souris avec ses homologues alliés.

Aux dires de spécialistes rencontrés par une délégation de l'Assemblée durant une visite au Commandement maritime allié (MARCOM) implanté au Royaume-Uni, «la Russie n'a jamais été aussi active partout dans l'Atlantique depuis la guerre froide». Ces mêmes intervenants ont lancé une mise en garde, indiquant que la présence accrue de la Russie dans l'Atlantique Nord remet très concrètement en question la capacité des Alliés d'exercer un contrôle sur le «passage du GIUK» constitué par les corridors longeant le Groenland, l'Islande et le Royaume-Uni.

Sir Nicholas Soames et Mme Alleslev ont également indiqué que les nouveaux sous-marins russes, à la fois plus rapides et plus furtifs, peuvent tirer des charges puissantes avec un plus grand degré de précision que leurs prédécesseurs. Les craintes suscitées par la menace croissante liée aux sous-marins russes ont été confirmées lors des visites au MARCOM et à la base aérienne de Keflavik située non loin de Reykjavik, en Islande.

La menace ne tient pas aux seuls sous-marins. La Russie a également étoffé son arsenal en y ajoutant des patrouilleurs, des frégates et des contre-torpilleurs modernes. Le nouveau

missile Kalibr peut attaquer aussi bien des navires en surface que des cibles terrestres situées à des distances jamais vues jusque-là. La Russie est par ailleurs en train de développer des capacités furtives innovantes pour sous-marins miniatures et de tester des techniques de guerre électronique très avancées dans le cadre d'exercices. Enfin, elle s'intéresse de près à l'emplacement et aux vulnérabilités des câbles sous-marins de communication intercontinentaux.

Sur la base de ces différents constats, l'OTAN a décidé, en 2018, de renforcer sa posture et ses capacités maritimes. Les initiatives les plus visibles de ce point de vue ont été l'élargissement des rôles et de la taille du MARCOM et la mise sur pied, à Norfolk (États-Unis), d'un nouveau Commandement de forces interarmées conçu pour assurer la protection des voies maritimes de navigation sillonnant l'Atlantique au cours de crises ou de confrontations.

Mais au-delà de ces aspects, les rapports de l'Assemblée insistent avant tout sur les moyens maritimes alliés. Sir Nicholas Soames et Mme Alleslev livrent une réflexion sur la voie devant mener au rétablissement des capacités. Ils lancent un appel en faveur d'investissements accrus au titre des capacités – flottes de surface et sous-marines, avions de patrouille maritime, systèmes de radars avec leurs indispensables infrastructures de soutien. Ils demandent également l'organisation d'exercices supplémentaires destinés à affiner les capacités des effectifs dans l'art de la chasse aux sous-marins. Le rapport de Mme Alleslev ébauche également la vision d'avenir d'une guerre anti-sous-marine basée sur des nouvelles technologies, au nombre desquels figureraient des systèmes sans pilote.



Une délégation de l'Assemblée visite le porte-avions *USS Eisenhower* à Norfolk, en octobre 2019

L'ALLIANCE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Susan Davis
(États-Unis),
rapporteuse
générale de la
commission des
sciences et des
technologies,
à la session
de printemps
de Bratislava
(Slovaquie) en
juin 2019



Chaque sphère de la société humaine devient de plus en plus connectée. La numérisation est en train de révolutionner l'économie mondiale. En à peine plus d'une décennie, l'intelligence artificielle est passée des laboratoires aux mains des consommateurs. Cette évolution est certes porteuse d'un énorme potentiel, mais recèle également de nombreux défis. Les cybermenaces enregistrent une hausse spectaculaire. La révolution numérique suscite des craintes liées à la sécurité, à la vie privée et à la « fracture numérique ». L'intelligence artificielle s'accompagne de défis techniques et pose des questions d'ordre éthique et juridique. En 2019, l'AP-OTAN a décidé de mettre en lumière toutes les opportunités mais également tous les enjeux liés à l'ère numérique.

Le cyberspace étant devenu le théâtre de rivalités et de conflits, la sécurité, la défense et la dissuasion dans le cyberspace revêtent aujourd'hui un caractère d'urgence pour l'OTAN et pour l'Assemblée. Dans son rapport sur la [cyberposture](#) de l'OTAN, Susan Davis indique que l'OTAN poursuit le renforcement de la sécurité, de la défense et de la dissuasion dans le cyberspace. Toutefois, constate-t-elle, « Ces progrès ne doivent pas pour autant faire place à de la complaisance. L'OTAN doit rester très vigilante quant aux cyberattaques qui pourraient menacer l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'un de ses membres, et donc conduire les Alliés à invoquer l'article 5. » L'Assemblée a dès lors adopté une [résolution](#) exhortant les Alliés à honorer leurs engagements mutuels touchant au cyberspace.

Durant une visite au Commandement allié Transformation implanté aux [États-Unis](#), les membres ont entendu des exposés sur les efforts déployés par l'OTAN pour s'adapter à cette nouvelle donne. Lors d'une visite au [Royaume-Uni](#), un groupe de délégués a appris comment le Centre sur la cybersécurité de ce pays coordonne l'action des organismes publics, du secteur privé et des citoyens, et a entendu un exposé sur le positionnement des entreprises britanniques de défense face aux problèmes liés au cyberdomaine. Enfin, une visite organisée en [France](#) a été l'occasion d'évoquer les mesures prises par ce pays contre la désinformation et la cybersécurité, et de participer à un forum intitulé « Information: la démocratie en péril? ».

« Le développement des technologies numériques façonne de plus en plus l'économie mondiale », peut-on lire dans le rapport de Jean-Marie Bockel (France) sur [les marchés numériques et la cybersécurité](#). Ces évolutions réorganisent pratiquement tous les secteurs. Malheureusement, elles vont de pair avec l'apparition de nouvelles menaces à l'encontre de la vie privée, d'une « fracture numérique » au sein de nos sociétés et d'un risque de manipulation des politiques démocratiques. « Les démocraties doivent donc travailler ensemble pour affronter à la fois la concurrence économique et les défis sur le plan de la sécurité numérique et de l'économie, défis posés par des rivaux aux objectifs politiques, sociaux et internationaux très divergents », indique l'auteur. Ce faisant, elles doivent garder à l'esprit leurs valeurs sociétales communes – aspect qui a également été abordé au cours d'une visite au siège de l'OCDE à Paris.

« L'OTAN et les Alliés ont clairement inclus la sécurité, la défense et la dissuasion dans le cyberspace parmi les tâches fondamentales de l'OTAN, et pris des dispositions pour que cela devienne une réalité. »

Susan Davis, rapporteure générale de la commission des sciences et des technologies



Matej Tonin (Slovénie), président de la sous-commission sur les tendances technologiques et la sécurité, à la session annuelle de Londres en octobre 2019



Jean-Marie Bockel (France), rapporteur de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques, à la session annuelle de Londres en octobre 2019

Durant une visite aux [États-Unis](#), des membres de l'Assemblée se sont entretenus avec des responsables de Boeing, d'Amazon et de Microsoft sur l'évolution des modèles commerciaux à la lumière des innovations technologiques et sur les mesures prises par les entreprises face à des cybermenaces de plus en plus sophistiquées. Mais la menace est également présente en [Europe](#), ont appris les membres au cours de rencontres avec SAP, une compagnie allemande de gestion des données particulièrement focalisée sur la sécurité informatique.

Les technologies et applications basées sur l'intelligence artificielle ont déjà transformé de nombreux secteurs civils – des télécommunications aux transports et aux sciences médicales, sans oublier la sécurité et la défense. Dans son rapport, Matej Tonin évoque les opportunités, les défis et les incertitudes dont l'intelligence est porteuse pour les forces armées. L'OTAN, affirme-t-il, doit continuer d'investir dans l'intelligence artificielle adaptée au monde de la défense, de manière à tirer parti des possibilités offertes. Les Alliés doivent cependant faire en sorte que les écarts technologiques entre eux-mêmes dans le secteur de la défense restent gérables.

L'intelligence artificielle appelle également une réflexion sur les plans éthique, juridique et social. Matej Tonin souligne que ces questions « y compris les considérations relatives à la vie privée et la définition du niveau de contrôle humain approprié pour toute décision impliquant un recours à la force » doivent être étudiées dans tous leurs aspects.

Lors d'une visite à [Singapour](#), pays qui s'emploie activement à réaliser l'hyperconnexion, les membres ont mené une réflexion sur les liens obligés entre numérisation, intelligence artificielle et cybermenaces. La numérisation, souvent potentialisée par l'intelligence artificielle, ne peut fonctionner en l'absence de cybersécurité. C'est là un dur enseignement tiré par Singapour, qui a subi les conséquences de plusieurs brèches de sécurité de grande ampleur. En raison de la confluence de ces technologies numériques, les Alliés sont également obligés de renforcer leur riposte aux menaces hybrides – un domaine dans lequel les Alliés ont beaucoup à apprendre des pays partenaires. Au cours d'une visite à [Stockholm](#), par exemple, les délégués ont appris comment ces menaces peuvent être mises en échec au travers d'un concept de « défense totale » associant tous les secteurs de la société.

LA POLITIQUE DE LA PORTE OUVERTE DE L'OTAN



« L'Ukraine a consolidé sa position en tant que nation démocratique européenne et le sentier vers l'Europe s'élargit progressivement. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN continuera de plaider fermement en faveur d'une intégration euro-atlantique de l'Ukraine. »

Sénatrice Jane Cordy (Canada), présidente de la sous-commission sur la gouvernance démocratique

La politique de la porte ouverte menée par l'OTAN a connu une succession de temps forts tout au long de l'année 2019. Le 6 février, les Alliés ont signé le Protocole d'accession de la République de Macédoine du Nord. Les ambitions euro-atlantiques de l'Ukraine ont été réitérées par un président et un Parlement nouvellement élus. Le Conseil de l'Atlantique Nord a effectué des visites en Ukraine et en Géorgie, témoignant ainsi du soutien que l'Alliance continue d'apporter à ces deux pays. Enfin, en Bosnie-Herzégovine, dont le plan d'action pour l'adhésion a été activé en décembre 2018, les efforts politiques ont essentiellement porté sur la présentation du premier programme national annuel.

L'AP-OTAN continue de plaider fermement en faveur de la politique de la porte ouverte, et a consacré cette position

dans deux [résolutions](#) adoptées en 2019. Elle a fermement témoigné de cet engagement lors de la tenue du [100^e séminaire](#) du programme Rose-Roth, son initiative phare de partenariat. Cette manifestation a mis à l'honneur les contributions majeures de l'Assemblée aux politiques OTAN de partenariat et de la porte ouverte. Plus important encore, elle fut l'occasion d'ébaucher une voie à suivre pour l'ouverture et l'engagement à l'égard des partenaires.

L'Assemblée a, tout au long de l'année, appuyé et suivi le processus de ratification du Protocole d'accession de la Macédoine du Nord. Fin 2019, tous les Alliés, sauf un, avaient ratifié ce texte. En février, l'Assemblée a organisé un [programme de formation](#) à l'intention des parlementaires de Macédoine du Nord. Lors d'une réunion tenue à Zagreb

en mars, l'Assemblée a également adopté toutes les dispositions nécessaires pour préparer le pays à son adhésion à l'AP-OTAN.

L'Assemblée a continué de suivre les processus de réforme en cours en Macédoine du Nord. Ausrine Armonaite (Lituanie) a établi un rapport de l'état d'avancement de la [transition économique et politique](#) dans ce pays. Évoquant les progrès accomplis récemment, elle a indiqué qu'«il faut apporter un soutien plus massif et plus durable à ce pays pour qu'il puisse mener à bien les réformes démocratiques essentielles, notamment dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la modernisation de son système judiciaire». En mars, une délégation de l'AP-OTAN s'est rendue en [Macédoine du Nord](#) où elle a participé à des réunions de haut niveau sur les étapes suivantes de l'adhésion à l'OTAN et à l'UE et sur les réformes intérieures.

La présidente de l'époque, Mme Moon a par ailleurs [fait l'éloge](#) de l'accord de Prespa, qui a permis de venir à bout des différends de longue date entre la Macédoine du Nord et son voisin. Lors de sa [rencontre](#) avec Nikolaos Voutsis, à l'époque président du Parlement grec, elle a exprimé le souhait de voir «l'accord de Prespa contribuer à la paix et à la stabilité dans la région et dans toute l'Alliance». Dans l'allocution prononcée à l'intention des membres de l'AP-OTAN lors de la visite en [Macédoine du Nord](#), le premier

ministre, Zoran Zaev, a déclaré que l'adhésion de son pays à l'OTAN permettrait de mieux se concentrer sur la solution à d'autres tensions dans les Balkans occidentaux.

En 2019, l'Assemblée n'a eu cesse de manifester son soutien aux aspirations euro-atlantiques de la Géorgie et de l'Ukraine et de louer les efforts menés par ces pays pour remédier aux violations de leurs intégrités territoriales par la Russie. Le conseil interparlementaire Ukraine-OTAN et le Conseil interparlementaire Géorgie-OTAN sont l'incarnation des partenariats spéciaux que l'Assemblée entretient avec ces pays. L'UNIC s'est réuni au [siège de l'OTAN](#) en janvier et à Lviv en juin. Le GNIC s'est retrouvé lui aussi au [siège de l'OTAN](#) en février et a tenu des réunions à [Tbilissi](#) en septembre.

Dans son rapport sur [l'évolution de la situation en Ukraine](#), Jane Cordy (Canada) est revenue sur les acquis engrangés cinq ans après la révolution pro-européenne de Maïdan sur fond de tentatives répétées de déstabilisation par la Russie. Tout en se félicitant de l'initiative de paix lancée récemment par le président Volodymyr Zelensky, elle souligne que l'objectif ultime doit être le plein rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Elle exhorte la communauté euro-atlantique à ne pas se laisser gagner par la «lassitude à l'égard de l'Ukraine» et à continuer d'apporter un soutien décisif à ce pays. «Les bons résultats d'une Ukraine européenne feraient évoluer du tout au tout la situation géopolitique de l'Europe et amélioreraient globalement la sécurité», peut-on encore lire dans son rapport.

Mme Moon a aussi rencontré plusieurs hauts dirigeants ukrainiens et géorgiens. En juin, elle s'est entretenue à [Kiev](#) avec le président Zelensky, qui a réaffirmé son attachement à l'intégration euro-atlantique de son pays et au processus de réforme que connaît actuellement ce dernier. La visite qu'elle a effectuée en [Géorgie](#) en septembre lui a donné l'occasion de rencontrer tous les membres de la direction politique de ce pays, à qui elle a fait part du soutien de l'Assemblée à ses aspirations euro-atlantiques. La fin de l'année a toutefois vu surgir des préoccupations suscitées par la marche arrière des autorités sur l'introduction d'un système de scrutin entièrement proportionnel en vue des élections législatives de 2020.

Les membres de l'Assemblée ont par ailleurs témoigné de l'attachement de cette dernière à des élections démocratiques en prenant part en 2019 à trois missions internationales chargées, respectivement, d'observer les [scrutins](#) présidentiels de mars et d'avril et les [élections](#) législatives anticipées de juillet.



Ausrine Armonaite, rapporteure de la sous-commission sur la transition et le développement, présente son projet de rapport à la session de printemps de Bratislava (Slovaquie), en mai 2019

L'ÉDUCATION ET LA COMMUNICATION À PROPOS DE L'OTAN

Karl A. Lamers,
président du
groupe de travail
de l'AP-OTAN sur
l'éducation et la
communication à
propos de l'OTAN, à
la session annuelle
de Londres
(Royaume-Uni) en
octobre 2019



La capacité de l'OTAN à faire face aux défis de sécurité actuels et futurs dépend du soutien dont elle bénéficie auprès de l'opinion publique dans les pays membres. Mais à une époque où la désinformation semble omniprésente, les gouvernements et les parlements ont de plus en plus de mal à expliquer aux populations des pays alliés pourquoi l'OTAN reste indispensable. C'est pourquoi il est essentiel de mieux faire connaître et de mieux faire comprendre aux populations quelles sont les structures, les fonctions et les missions de l'OTAN.

En 2017, l'Assemblée a mis sur pied un groupe de travail sur l'éducation et la communication à propos de l'OTAN. Sous la direction de Karl A. Lamers (Allemagne) et en coopération avec la division diplomatie publique de l'OTAN, ce groupe de travail a exploré des domaines auxquels l'Assemblée et ses membres pouvaient apporter une valeur ajoutée, et contribuer ainsi aux efforts de l'OTAN et des pays.

En 2018, ce groupe de travail a mené une étude des meilleures pratiques nationales en matière d'éducation à propos de l'OTAN et d'autres thèmes de sécurité. Ces résultats ont été analysés et synthétisés en 2019 dans un rapport qui a été adopté à la session annuelle. Il ressort de ce rapport que certains pays membres sont très actifs et innovateurs lorsqu'il s'agit de sensibiliser le jeune public et de les intéresser à l'OTAN et à la sécurité mondiale, tandis que d'autres accordent moins d'intérêt à cette question.

Ce groupe de travail a compilé un nombre impressionnant de pratiques nationales, qui pourront être partagées avec d'autres pays membres et éventuellement reproduites par ceux-ci. On citera notamment :

- l'examen des exigences standard en matière de sécurité et des questions liées à l'OTAN dans les cours d'histoire et de sciences sociales ;
- l'offre aux élèves de cours facultatifs sur la sécurité et la défense ;
- l'organisation de concours de dissertations, de débats d'étudiants et de jeux de simulation sur des thèmes pertinents ;
- la possibilité pour de jeunes étudiants de faire l'expérience d'un camp militaire en coopération avec les forces armées, et de visiter des bases et des institutions de l'OTAN ;
- la proposition aux enseignants de programmes de formation axés sur la sécurité, la défense et l'OTAN ;
- l'organisation de journées d'adhésion à l'OTAN pour promouvoir l'OTAN et les valeurs qui la sous-tendent, et
- l'organisation de jeux et de quiz en ligne comme [NATONIA](#).

Ce rapport comprend également des propositions soulevées par les délégués eux-mêmes. Par exemple, l'ancienne présidente britannique Madeleine Moon a présenté une leçon sommaire sur l'OTAN. Cette leçon vise à mieux faire connaître l'OTAN et à mieux faire comprendre ce qu'elle incarne, les raisons de sa création, sa manière de fonctionner ainsi que ses avantages et défis intrinsèques.

Les membres de l'Assemblée ont été invités à faire de ce rapport une source d'inspiration pour promouvoir l'éducation à propos de l'OTAN auprès de leurs électeurs. C'est ainsi que par le biais de sa Fondation pour la paix, M. Lamers a invité les étudiants à soumettre leur dissertation sur la question «L'OTAN célèbre 70 ans – Comment l'Alliance pourra-t-elle poursuivre à l'avenir sa contribution à la paix et à la liberté?». Les trois lauréats du prix pour la paix de Karl A. Lamers ont été annoncés lors de la session annuelle de l'AP-OTAN.

Les activités du groupe de travail ont pris fin avec la publication du rapport. L'Assemblée a néanmoins décidé d'institutionnaliser la question de l'information et de la communication à propos de l'OTAN. La commission sur la dimension civile de la sécurité dirigera les futures initiatives de l'Assemblée sur ces questions.

Tout au long de l'année, les membres de l'Assemblée ont systématiquement lancé un appel à la jeune génération lors des sessions de l'Assemblée et des visites des commissions. En marge de la session de printemps à Bratislava, l'ancienne présidente Madeleine Moon et Martin Fedor, chef de la délégation de la Slovaquie, ont rencontré des étudiants de l'Université Comenius. Avant l'ouverture de la session annuelle,

Mme Moon et les membres du Bureau ont évoqué les valeurs de l'OTAN avec quelque 120 écoliers du secondaire à Londres. Au cours de leur visite à Washington l'actuel président par intérim Attila Mesterhazy et Matej Tonin, président de la sous-commission sur les tendances technologiques et la sécurité, ont tenu une table ronde sur les relations transatlantiques et la grande stratégie américaine avec les étudiants de l'École des études internationales avancées (SAIS) de l'Université Johns Hopkins.

Les parlementaires de l'OTAN ont également engagé le dialogue avec les jeunes générations de pays partenaires de l'OTAN, depuis Lviv en Ukraine jusqu'à Amman, en Jordanie. En marge du séminaire conjoint Rose-Roth et GSM à Antalya (Turquie), les membres de l'Assemblée ont disputé un [match](#) de football amical avec de jeunes réfugiés syriens. «Pour ces jeunes garçons, le football est une manière de surmonter bon nombre des épreuves et des traumatismes qu'ils ont subis avec la guerre. Je suis heureux que mes collègues de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et d'autres pays partenaires aient pu constater l'effet bénéfique que le sport peut avoir», a souligné le vice-président Osman Askin Bak (Turquie).

« Nous avons constaté que le niveau de connaissance de ce qu'est et de ce que fait l'OTAN varie grandement au sein de nos pays membres. Il est urgent d'en faire plus et nous pouvons beaucoup apprendre les uns des autres. »

Karl A. Lamers, président du groupe de travail de l'AP-OTAN sur l'éducation et la communication à propos de l'OTAN



L'ancienne présidente Madeleine Moon s'adressant directement à des écoliers londoniens dans le cadre de la session annuelle de Londres en novembre 2019



Les élèves d'une école secondaire londonienne discutant avec des membres du Bureau avant l'ouverture de la session annuelle, à Londres en octobre 2019

LES FEMMES, LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE



Joëlle Garriaud-Maylam (France), présidente de la commission sur la dimension civile de la sécurité, lors de la réunion sur le rôle des femmes dans le domaine de la défense, tenue à Londres en novembre 2019

2020 marque le 20^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. L'Assemblée demeure une fervente supportrice du programme connexe des Nations unies et de son principe fondamental: les femmes doivent participer sur un pied d'égalité à la poursuite de la paix et de la sécurité. Les parlementaires peuvent contribuer substantiellement à faire de ce principe une réalité.

Dans son rapport intitulé [Réaffirmer les valeurs de l'Alliance](#), Ulla Schmidt salue les mesures prises par l'OTAN concernant la résolution 1325. Alors que l'OTAN met en œuvre la nouvelle politique et le nouveau plan d'action approuvés en 2018, les membres de l'Assemblée continuent de «défendre avec ferveur la mise en œuvre du programme [Les femmes, la paix et la sécurité] au niveau parlementaire et de collaborer avec l'OTAN dans ce domaine», peut-on y lire. Dans une [résolution](#) de 2019 signée par Mme Schmidt, l'Assemblée invite instamment les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance à «privilégier la mise en œuvre du programme OTAN sur les femmes, la paix et la sécurité et à intégrer la dimension de genre dans toutes les politiques de l'OTAN».

Au fil des années, l'Assemblée a régulièrement fait le point sur la mise en œuvre de la résolution 1325 au niveau des pays et de l'OTAN. Un rapport approfondi sera établi en 2020, qui permettra de nouveau d'évaluer les progrès accomplis et de définir la voie à suivre.

L'Assemblée montre l'exemple. En 2017, elle a publié son premier rapport global sur la prise en compte du genre au sein de l'organisation. Ce passage en revue a donné lieu à des mesures visant à intégrer la dimension de genre dans ses activités et à promouvoir une représentation hommes-femmes plus équilibrée à l'Assemblée. Le secrétaire général de l'AP-OTAN fait désormais paraître un rapport d'avancement annuel sur cette question.

En mars 2019, le deuxième rapport d'avancement a permis de conclure que les questions concernant le genre sont régulièrement apparues au programme des activités de l'Assemblée, dans les rapports et les résolutions au cours de la période sous revue (2018). On constate néanmoins la persistance d'un déséquilibre au niveau de la représentation hommes-femmes dans les rangs de l'Assemblée. Fin 2018, la proportion de femmes au sein des délégations nationales



Les membres de l'Assemblée à la réunion sur le rôle des femmes dans le domaine de la défense, tenue à Londres en novembre 2019

« Je veux faire en sorte que les femmes de l'Assemblée participent pleinement et sur un pied d'égalité à nos travaux, et que nos débats intègrent, en tant que de besoin, une dimension de genre. »

Madeleine Moon, ancienne présidente

s'élevait à 15 % environ et les élections tenues dans 10 pays membres n'ont malheureusement pas débouché sur un équilibre hommes-femmes plus représentatif au sein des nouvelles délégations. Ceci étant dit, les femmes sont mieux représentées parmi les responsables élus de l'Assemblée. Plus de la moitié des femmes membres de l'Assemblée exerçaient des fonctions électives et elles représentaient plus de 25% des membres élus des commissions et des sous-commissions.

Mais ce qui est sûr, c'est qu'il faut poursuivre les efforts. C'est pourquoi lors de la session de printemps et de la session annuelle de 2019, l'ancienne présidente Madeleine Moon a organisé des activités sur le rôle des « femmes dans la défense ». À Bratislava, elle a organisé un déjeuner de réseautage pour les femmes membres de l'Assemblée. Cette activité a permis aux membres de partager leurs points de vue sur la manière de tirer le meilleur parti des opportunités offertes par l'Assemblée. Elle a par ailleurs déclaré clairement devant l'ensemble des membres de l'Assemblée que ce thème constituait l'une des priorités de sa présidence.



Susan Davis (États-Unis)

À Londres, les femmes membres de l'Assemblée ont pu avoir des discussions de fond avec Clare Hutchinson, la représentante spéciale de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, et Sarah MacIntosh, l'ambassadrice du Royaume-Uni auprès de l'OTAN. Mme Hutchinson a présenté le programme de l'OTAN, articulé autour de l'inclusivité, de l'intégration et de l'intégrité, la plateforme de l'organisation *Women's Defence Dialogue* (dialogues de femmes sur les questions de défense) ainsi que la coopération menée avec des universités et des institutions académiques en vue de renforcer davantage le rôle des femmes dans les domaines de la sécurité et de la défense. Mme l'ambassadrice MacIntosh a souligné que la situation des femmes dans le domaine de la défense s'est améliorée, y compris au plus haut niveau de l'OTAN. Avec ses collègues ambassadeurs, elle fera tout pour garantir que ce changement se pérennise. Pour ce faire, l'Assemblée continuera de jouer un rôle direct et un rôle de soutien sur cette question à l'avenir.

BUDGET ET EXERCICE FINANCIER DE L'AP-OTAN POUR 2018-2019

SOURCES DE FINANCEMENT

La majeure partie du financement de l'Assemblée provient des contributions des parlements ou gouvernements des pays membres. Les contributions nationales sont fixées en fonction de la clé budgétaire utilisée pour le budget civil de l'Alliance (voir la répartition ci-dessous). L'Assemblée reçoit en outre une subvention de l'OTAN.

Au cours des 20 dernières années, diverses contributions spéciales ont été apportées par l'agence états-unienne pour le développement international, le DCAF (Centre pour le contrôle démocratique des forces armées) de Genève, le gouvernement suisse, la Norvège, le Luxembourg, le Danemark et l'OTAN en soutien aux programmes de formation et aux séminaires d'ouverture Rose-Roth de l'Assemblée.

LE BUDGET DE L'ASSEMBLÉE

Le budget annuel présenté ci-dessous sert à couvrir le coût de fonctionnement du secrétariat international. Les délégations nationales financent elles-mêmes la participation de leurs membres aux activités de l'Assemblée.

Le budget de l'Assemblée était de 3,9 millions d'euros en 2018 et de 4 millions d'euros en 2019. Ce budget a été clôturé avec un excédent de 31 000 euros à la fin de l'exercice 2018.

PROCESSUS ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRES

Le trésorier, un parlementaire membre de l'Assemblée élu à cette fonction qui veille à l'alignement du budget sur les objectifs politiques de l'Assemblée, est chargé d'élaborer le budget de celle-ci. Il soumet le projet de budget à la commission permanente et à l'ensemble de l'Assemblée pour examen et adoption. Le secrétaire général exécute le budget, sous la supervision du trésorier.

Les finances de l'Assemblée sont contrôlées par le Collège international des commissaires aux comptes de l'OTAN (IBAN). Lors de son audit, l'IBAN examine si, conformément au cadre des procédures comptables et d'information financière adopté par la commission permanente de

l'Assemblée, les informations figurant dans les états financiers reflètent fidèlement la situation en fin d'année, les résultats financiers et les flux de trésorerie pour l'exercice clôturé, et si les justificatifs et documents sources reflètent fidèlement les comptes. L'IBAN vérifie en outre si les transactions sont conformes aux autorisations budgétaires et à la réglementation de l'AP-OTAN en vigueur.

Comme le contrôle budgétaire intervient au printemps de l'année qui suit l'exécution de chaque cycle budgétaire, les chiffres ci-dessous sont extraits des états financiers vérifiés pour 2018. L'état vérifié des comptes pour 2019 sera mis en ligne sur le site web de l'AP-OTAN en juin 2020.

CONTRIBUTIONS NATIONALES 2018

(basées sur la clé du budget civil de l'OTAN)

Pays membres	Clé %	Contribution
Albanie	0,0841%	€ 3 227
Belgique	1,9506%	€ 74 858
Bulgarie	0,3390%	€ 13 010
Canada	6,3763%	€ 244 701
Croatie	0,2776%	€ 10 653
République tchèque	0,9788%	€ 37 563
Danemark	1,2157%	€ 46 655
Estonie	0,1157%	€ 4 440
France	10,4986%	€ 402 902
Allemagne	14,7638%	€ 566 586
Grèce	0,9801%	€ 37 613
Hongrie	0,7041%	€ 27 021
Islande	0,0597%	€ 2 291
Italie	8,1400%	€ 312 386
Lettonie	0,1478%	€ 5 672
Lituanie	0,2379%	€ 9 130
Luxembourg	0,1569%	€ 6 021
Monténégro	0,0270%	€ 1 039
Pays-Bas	3,1985%	€ 122 748
Norvège	1,6472%	€ 63 214
Pologne	2,7683%	€ 106 238
Portugal	0,9725%	€ 37 321
Roumanie	1,1384%	€ 43 688
Slovaquie	0,4784%	€ 18 359
Slovénie	0,2109%	€ 8 094
Espagne	5,5534%	€ 213 121
Turquie	4,3819%	€ 168 163
Royaume-Uni	10,4581%	€ 401 347
États-Unis	22,1387%	€ 849 610
	100,0000%	€ 3 837 671

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

RECETTES		DÉPENSES	
BUDGET ANNUEL	2018		2018
Contributions		Dépenses	
Contributions des pays membres	€ 3 837 671,00	Chapitre 1 Frais de personnel	€ 2 754 570,12
Subvention de l'OTAN	€ 52 450,00	Chapitre 2 Frais de fonctionnement	€ 402 140,89
		Chapitre 3 Sessions	€ 392 376,28
		Chapitre 4 Missions, séminaires et relations extérieures	€ 336 800,71
	€ 3 890 121,00		€ 3 885 888,00
Financement par les provisions et le surplus de l'exercice précédent			
Révision du budget	€ 0,00		
Appel aux provisions	€ 0,00		
Financement du programme d'ouverture			
Ministère suisse de la Défense	€ 30 000,00		
	€ 30 000,00		
Budget total pour l'année	€ 3 920 121,00		
Autres recettes			
Subvention de l'OTAN non perçue	€ -850,00		
Résultat de la gestion du fonds d'investissement	€ 943,87		
Intérêts sur les placements de trésorerie	€ 692,96		
Profits (pertes) sur les écarts de change	€ -4 674,59		
Autres produits	€ 440,83		
	€ -3 446,93		
Total recettes	€ 3 916 674,07	Total dépenses	€ 3 885 888,00
		Excédent des recettes sur les dépenses	€ 30 786,07

ANNEXE 1: RAPPORTS ET RÉSOLUTIONS EN 2019

RAPPORTS

COMMISSION SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ (CDS)

- **Rapport général**
L'OTAN à 70 ans: réaffirmer les valeurs de l'Alliance
Ulla Schmidt (Allemagne)
- **Rapport de la sous-commission sur la gouvernance démocratique**
L'Ukraine, cinq ans après la révolution de la dignité
Jane Cordy (Canada)
- **Rapport spécial**
La sécurité aux frontières
Lord Jopling (Royaume-Uni)

COMMISSION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ (DSC)

- **Rapport général**
*Une nouvelle ère pour la dissuasion nucléaire ?
Modernisation, maîtrise des armements et forces
nucléaires alliées*
Joseph A. Day (Canada)
- **Rapport de la sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense**
Les exercices de l'OTAN – Évolution et enseignements
Lara Martinho (Portugal)
- **Rapport de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité**
Évolution de la sécurité dans l'Atlantique Nord
Nicholas SOAMES (Royaume-Uni)

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ (ESC)

- **Rapport de la sous-commission sur les relations économiques transatlantiques**
Marchés numériques et cybersécurité: les approches nord-américaine et européenne
Jean-Marie BOCKEL (France)
- **Rapport de la sous-commission sur la transition et le développement**
La République de Macédoine du Nord: évolution politique, accession à l'OTAN et transition économique
Ausrine Armonaitė (Lituanie)

COMMISSION POLITIQUE (PC)

- **Rapport général**
Sécurité et stabilité en Afrique – Défis et priorités pour l'OTAN
Julio Miranda Calha (Portugal)
- **Rapport de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN**
Un aperçu des relations OTAN-Russie
Raynell Andreychuk (Canada)
- **Rapport de la sous-commission sur les relations transatlantiques**
70 ans de l'OTAN – pourquoi l'Alliance demeure-t-elle indispensable?
Gerald E. Connolly (États-Unis)

COMMISSION DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES (STC)

- **Rapport général**
L'OTAN et le cyberspace: renforcer la sécurité et la défense, stabiliser la dissuasion
Susan Davis (États-Unis)
- **Rapport de la sous-commission sur les tendances technologiques et la sécurité (STCTTS)**
Intelligence artificielle – impact sur les forces armées de l'OTAN
Matej Tonin (Slovénie)
- **Rapport spécial**
La lutte anti-sous-marine de l'OTAN – reconstruire les capacités et se préparer pour l'avenir
Leona Alleslev (Canada)

RÉSOLUTIONS (RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE)

- *L'OTAN célèbre 70 ans de paix et de sécurité sous le signe de l'unité*
- *Réaffirmer l'attachement envers les valeurs et principes fondateurs de l'OTAN*
- *Développements récents en Afghanistan*
- *Soutenir la posture de défense et de dissuasion de l'OTAN après l'extinction du traité FNI*
- *Les défis sécuritaires émanant d'Afrique*
- *Cybersécurité, cyberdéfense et cyberdissuasion de l'OTAN*

Tous les rapports et résolutions de l'Assemblée sont disponibles sur son site internet: <http://www.nato-pa.int>

ANNEXE 2: RESPONSABLES ÉLUS À L'ASSEMBLÉE²

BUREAU

PRÉSIDENT



Attila
MESTERHAZY
(Hongrie) [faisant fonction]

VICE-PRÉSIDENTS



Osman Askin
BAK
(Turquie)



Michael R. TURNER
(États-Unis)



Philippe
FOLLIOT
(France) [faisant fonction]

TRÉSORIER



Osman Askin
BAK
(Turquie) [faisant fonction]



Wolfgang
HELLMICH
(Allemagne) [à partir du 1^{er} Avril 2020]

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Ruxandra
POPA

2. Au mois de février 2020

COMMISSION SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ (CDS)

Présidente

- Joëlle GARRIAUD-MAYLAM (France)

Vice-Présidentes

- Linda SANCHEZ (États-Unis)
- Alessandra MAIORINO (Italie)

Rapporteure générale

- Ulla SCHMIDT (Allemagne)

Rapporteur spécial

- Lord JOPLING (Royaume-Uni)

SOUS-COMMISSION SUR LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Présidente

- Jane CORDY (Canada)

Vice-Présidents

- Muhammet Naci CINISLI (Turquie)
- Brett GUTHRIE (États-Unis)
- Anissa KHEDHER (France)

Rapporteur

- Angel TILVAR (Roumanie)

COMMISSION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ (DSC)

Président

- Michael R. TURNER (États-Unis)

Vice-Présidents

- Roberta PINOTTI (Italie)
- Paul COOK (États-Unis)
- Andreas LOVERDOS (Grèce)

Rapporteur général

- Cédric PERRIN (France)

SOUS-COMMISSION SUR L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ ET DES CAPACITÉS DE DÉFENSE (DSCFC)

Président

- Alec SHEL BROOKE (Royaume-Uni)

Vice-Présidents

- Brendan BOYLE (États-Unis)
- Rob BISHOP (États-Unis)
- Utku CAKIROZER (Turquie)

Rapporteure

- Lara MARTINHO (Portugal)

SOUS-COMMISSION SUR LA COOPÉRATION TRANSATLANTIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (DSCTC)

Président

- Attila MESTERHAZY (Hongrie)

Vice-Présidents

- Nicu FALCOI (Roumanie)
- Gatis EGLITIS (Lettonie)
- Rick LARSEN (États-Unis)

Rapporteur ff.

- Jean-Charles LARSONNEUR (France)

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ

Président

- Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie)

Vice-Présidents

- Joe WILSON (États-Unis)
- Jean-Luc REITZER (France)

Rapporteur général

- Christian TYBRING-GJEDDE (Norvège)

SOUS-COMMISSION SUR LA TRANSITION ET LE DÉVELOPPEMENT (ESCTD)

Président

- Michal SZCZERBA (Pologne)

Vice-Présidents

- James COSTA (États-Unis)
- Matteo Luigi BIANCHI (Italie)

Rapporteure

- Ausrine ARMONAITE (Lituanie)

SOUS-COMMISSION SUR LES RELATIONS ÉCONOMIQUES TRANSATLANTIQUES (ESCTER)

Président

- Faik OZTRAK (Turquie)

Vice-Présidents

- John SPELLAR (Royaume-Uni)
- Cristiano ANASTASI (Italie)
- Gregory MEEKS (États-Unis)

Rapporteur

- Jean-Marie BOCKEL (France)

COMMISSION POLITIQUE (PC)

Président

- Lord CAMPBELL OF PITTENWEEM (Royaume-Uni)

Vice-Présidents

- Liv Signe NAVARSETTE (Norvège)
- Gilbert ROGER (France)
- Plamen MANUSHEV (Bulgarie)

Rapporteur général

- Gerald CONNOLLY (États-Unis)

**SOUS-COMMISSION SUR LES
PARTENARIATS DE L'OTAN (PCNP)***Président*

- Miro KOVAC (Croatie)

Vice-Présidents

- Paolo FORMENTINI (Italie)
- Martin KLUS (Slovaquie)
- Ahmet Berat CONKAR (Turquie)

Rapporteuse

- Sonia KRIMI (France)

**SOUS-COMMISSION SUR
LES RELATIONS
TRANSATLANTIQUES (PCTR)***Président*

- Karl A. LAMERS (Allemagne)

Vice-Présidents

- Filemon VELA (États-Unis)
- Vergil CHITAC (Roumanie)
- Ojars Eriks KALNINS (Lettonie)

Rapporteur

- Ahmet YILDIZ (Turquie)

**COMMISSION DES SCIENCES
ET DES TECHNOLOGIES***Président*

- Kevan JONES (Royaume-Uni)

Vice-Présidents

- Njall Trausti FRIDBERTSSON (Islande)
- Jean-Christophe LAGARDE (France)
- Sven KOOPMANS (Pays-Bas)

Rapporteuse générale

- Susan DAVIS (États-Unis)

Rapporteuse spéciale

- Leona ALLESLEV (Canada)

**SOUS-COMMISSION SUR
LES TENDANCES
TECHNOLOGIQUES ET
LA SÉCURITÉ (STCTTS)***Président*

- Matej TONIN (Slovénie)

Vice-Présidents

- Sven CLEMENT (Luxembourg)
- Karl-Heinz BRUNNER (Allemagne)
- Kamil Okyay SINDIR (Turquie)

Rapporteur

- Philippe MICHEL-KLEISBAUER (France)

**GROUPE SPÉCIAL
MÉDITERRANÉE ET
MOYEN-ORIENT (GSM)***Président*

- Philippe FOLLIO (France)

Vice-Présidents

- Gilbert ROGER (France)
- Bob STEWART (Royaume-Uni)
- Manoussos K. VOLOUDAKIS (Grèce)

Rapporteur

- Ahmet Berat CONKAR (Turquie)

**CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE
UKRAINE-OTAN (UNIC)***Co-Présidents*

- Ojars Eriks KALNINS (Lettonie)
- Ruslan STEFANCHUK (Ukraine)

Membres de l'AP-OTAN

- Genci NIMANBEGU (Monténégro)
- Aleksandrs KIRSTEINS (Lettonie)
- Bob STEWART (Royaume-Uni)
- Nicu FALCOI (Roumanie)
- Adriano PAROLI (Italie)
- Douglas CHAPMAN (Royaume-Uni)
- Karl A. LAMERS (Allemagne)
- Liv Signe NAVARSETTE (Norvège)
- Sverre MYRLI (Norvège)
- Ivans KLEMENTJEVS (Lettonie)

Membres suppléants de l'AP-OTAN

- Ojars Eriks KALNINS (Lettonie)
- Vernon WHITE (Canada)
- Piotr APEL (Pologne)
- Sirin UNAL (Turquie)
- Josef HAJEK (République Tchèque)
- Philippe MICHEL-KLEISBAUER (France)

**MEMBRES DE LA VERKHOVNA
RADA D'UKRAINE**

- Ruslan STEFANCHUK
- Ivanna KLYMPUSH-TSINTSADZE
- Bohdan YAREMENKO
- Oleksandr ZAVITNEVYCH
- Yehor CHERNIEV
- Liudmyla BUIMISTER
- Mariana BEZUHLA
- Petro POROCHENKO
- Solomiia BOBROVSKA
- Serhiy LARIN
- Galyna MYKHAILIUK
- Andrii KOZHEMIKIN



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

UNE ANNÉE EN IMAGES

**PRÉSIDENTE DE MADELEINE MOON (ROYAUME-UNI)
(NOVEMBRE 2018-DÉCEMBRE 2019)**



HOMMAGE SPÉCIAL AUX ANCIENS MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN souhaite remercier les parlementaires, – et plus particulièrement les membres du Bureau – qui ont quitté l'Assemblée en 2019 pour leur exceptionnel dévouement, leurs travaux et contributions. Tous resteront, dans leurs nouvelles fonctions, les meilleurs ambassadeurs des travaux de l'Assemblée et de l'Alliance.



Rasa Jukneviene (Lituanie), présidente de septembre 2018 à novembre 2018



Marc Angel (Luxembourg), trésorier d'avril 2014 à décembre 2019



Richard Benyon (Royaume-Uni), vice-président de novembre 2018 à décembre 2019



Julio Miranda Calha (Portugal), vice-président d'octobre 2011 à octobre 2013



Joseph A. Day (Canada), vice-président de novembre 2016 à novembre 2018



Vitalino Canas (Portugal), vice-président d'octobre 2017 à octobre 2019



Miguel Angel Gutiérrez (Espagne), vice-président d'octobre 2019 à novembre 2019



Franklin Van Kappen (Pays-Bas), vice-président de novembre 2018 à septembre 2019

HOMMAGE SPÉCIAL: DAVID HOBBS

L'année 2019 marque également la fin du mandat de David Hobbs en tant que secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. M. Hobbs a guidé et servi l'Assemblée dans diverses fonctions pendant 36 ans.

Physicien et politologue de formation, M. Hobbs a débuté sa carrière professionnelle dans la fonction publique britannique, dans le secteur privé et au Centre d'études de défense de l'Université d'Aberdeen. En 1983, il a trouvé sa véritable voie en intégrant l'Assemblée parlementaire de l'OTAN en tant que directeur de la commission des sciences et des technologies. En 1987, il est devenu directeur des commissions et des études, pour coordonner les travaux des cinq commissions de l'Assemblée. En 1997, il devient secrétaire général adjoint pour être finalement promu secrétaire général de l'institution en 2008.

Au cours de son mandat de secrétaire général, M. Hobbs a joué un rôle déterminant dans les divers changements et processus d'adaptation que l'institution a connus. Ceux qui l'ont fréquenté, que ce soit dans le cadre de l'Assemblée ou ailleurs, conviendront que le temps fort de sa carrière professionnelle a été le rôle central qu'il a joué dans l'adaptation de l'Assemblée à l'environnement de l'après-guerre froide, notamment par le biais de la mise en place de programmes de sensibilisation et de formation des parlementaires, d'assistance à la réforme du secteur de la sécurité et d'intégration des parlements non-membres.

David Hobbs aura marqué l'histoire de l'Assemblée, ses valeurs, ses traditions comme ses liens institutionnels. Ses amis, membres de l'Assemblée, tout comme le personnel du secrétariat international, tiennent à le remercier encore une fois pour son dévouement, son engagement et tout son travail et lui souhaitent le meilleur pour la suite.



David Hobbs, à la séance plénière de la session annuelle de Londres, en octobre 2019



David Hobbs et Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, à la session annuelle de Londres, en octobre 2019



David Hobbs au Forum parlementaire transatlantique en 2018

COMMISSION SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ (CDS)



COMMISSION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ (DSC)



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SÉCURITÉ (ESC)



COMMISSION POLITIQUE (PC)



COMMISSION DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES (STC)



GRUPE SPÉCIAL MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT (GSM)



CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE GÉORGIE-OTAN (GNIC)



CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE UKRAINE-OTAN (UNIC)





ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

www.nato-pa.int

